



Assemblée générale

Vingt-huitième session extraordinaire

Documents officiels

1^{re} séance

Lundi 24 janvier 2005, à 10 heures
New York

Président provisoire : M. Dangué Réwaka (Gabon)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ouverture de la session par le Président de la délégation de la République gabonaise

Le Président provisoire : Je déclare ouverte la vingt-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale convoquée pour commémorer le sixantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis.

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Le Président provisoire : J'invite maintenant les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les représentants observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (A/S-28/2)

Le Président provisoire : Je voudrais ensuite, conformément à la pratique établie, appeler l'attention de l'Assemblée générale sur le document A/S-28/2, concernant l'Article 19 de la Charte des Nations Unies.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale prend dûment note de l'information figurant dans ce document?

Il en est ainsi décidé.

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Pouvoirs des représentants à la session extraordinaire de l'Assemblée générale

Le Président provisoire : Conformément à l'article 28 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, et compte tenu des précédents, il est proposé que la Commission de vérification des pouvoirs de la vingt-huitième session extraordinaire se compose des mêmes membres que ceux de la cinquante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Sauf objection, je considérerai que la Commission de vérification des pouvoirs est ainsi constituée.

Il en est ainsi décidé.

Le Président provisoire : Je voudrais maintenant aborder la question des pouvoirs des représentants à la vingt-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Comme l'Assemblée générale n'est pas sans savoir, cette session extraordinaire achèvera très vraisemblablement ses travaux cet après-midi. Compte tenu de sa courte durée, et avec l'assentiment des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



membres de la Commission de vérification des pouvoirs, il serait souhaitable que cette session extraordinaire décide à titre exceptionnel d'accepter les pouvoirs approuvés par la cinquante-neuvième session pour les besoins de la présente session extraordinaire. Cette décision serait sans préjudice du droit des États Membres de soumettre des pouvoirs séparés et ne créerait pas de précédent pour les sessions à venir.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite accepter pour les besoins de la session extraordinaire, les pouvoirs approuvés pour la cinquante-neuvième session à titre exceptionnel et sans créer de précédent?

Il en est ainsi décidé.

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Élection du Président

Le Président provisoire : À cet égard, il a été proposé que le Président de la cinquante-neuvième session ordinaire, S. E. M. Jean Ping, de la République gabonaise, soit élu par acclamation Président de la vingt-huitième session extraordinaire.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite élire M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session extraordinaire par acclamation?

Il en est ainsi décidé.

Le Président provisoire : Je présente mes sincères félicitations à S. E. M. Jean Ping et je l'invite à prendre la présidence.

Je prie le Chef du protocole de bien vouloir escorter le Président jusqu'à la tribune.

M. Jean Ping assume la présidence.

Allocution de M. Jean Ping, Président de l'Assemblée générale à sa vingt-huitième session extraordinaire

Le Président : Il y a 60 ans, au terme d'une effroyable Seconde Guerre mondiale, qui avait fait plus de 100 millions de victimes, le monde découvrait, terrifié, les horreurs des camps de concentration nazis.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour commémorer le soixantième anniversaire de la libération, par les forces alliées, de ces horribles camps de la mort, où des millions d'êtres humains, juifs et

autres victimes innocentes, furent odieusement exterminés, en raison de leurs origines ethniques, de leurs croyances religieuses, de leurs idées ou de leurs engagements politiques.

Notre Assemblée peut donc se féliciter de tenir, en ce 24 janvier 2005, une session extraordinaire à la fois historique et symbolique. Historique, parce que c'est la toute première fois que l'Assemblée générale tient une session extraordinaire pour commémorer un événement. Symbolique, parce qu'à travers cette session, la communauté internationale peut enfin, ensemble, exorciser la tragédie de l'Holocauste et, au-delà, exprimer sa ferme volonté de faire à jamais échec à la tyrannie et à la barbarie où qu'elles se manifestent.

J'aimerais ici saluer l'initiative des États Membres qui ont suscité la tenue de cette vingt-huitième session extraordinaire.

Je voudrais rendre un hommage solennel aux survivants de l'Holocauste, parmi lesquels le prix Nobel de la paix Elie Wiesel, ainsi qu'aux vaillants vétérans des forces alliées de la Seconde Guerre mondiale, au nombre desquels M. Brian Urquhart, ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies. Ils nous font le grand honneur d'être parmi nous aujourd'hui dans cette maison des nations et des peuples du monde.

Vous êtes, Mesdames et Messieurs, les précieux témoins de cette page sombre de l'histoire de l'humanité, dont nous n'avons, hélas, pas toujours su tirer tous les enseignements. Il suffit de songer à tous ces génocides, ces crimes contre l'humanité et autres violations massives des droits de l'homme qui se sont succédés depuis 1945 sur les cinq continents. Mais vous êtes aussi et surtout la mémoire vivante des fondements même de l'Organisation des Nations Unies, bâtie sur les cendres de l'horreur et la tyrannie pour préserver les générations futures des affres de la guerre. Votre présence nous honore donc à maints égards.

Il ne pouvait y avoir de moment plus opportun pour la présente session, qui se tient à l'heure même où notre Organisation est engagée dans un processus de réformes profondes qui devront la préparer à mieux faire face aux multiples défis et menaces à la sécurité collective auxquels notre monde est confronté. Nous avons donc l'obligation morale de faire, sans réserve, ce qu'il est désormais convenu d'appeler le « devoir de

mémoire », pour l'un des crimes les plus odieux de l'histoire de l'humanité.

Mais, si le « devoir de mémoire » constitue un rempart indispensable contre la tentation de l'oubli, il doit aussi nous porter vers l'avenir. Cette session est donc aussi l'occasion de redire haut et fort « Plus jamais ça! » et de réaffirmer notre attachement aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

Notre monde et nos consciences ne devraient plus jamais s'accommoder de l'arbitraire qui frappe aveuglément des vies innocentes en raison de leurs différences. Parce que nous vivons dans un monde qui s'enrichit de nos différences respectives, et parce que le droit inaliénable à la vie est l'une des valeurs universelles qui fondent notre humanité, le devoir de mémoire doit s'accompagner aussi du devoir de solidarité.

Et c'est en cela, Elie Wiesel, que je vous rejoins quand vous affirmez, avec force et talent, qu' « on ne souffre pas seul, qu'on souffre toujours avec ceux qui souffrent à cause de votre souffrance ». Puisse notre attachement légitime à nos identités respectives se nourrir toujours de notre commune humanité.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Kofi Annan.

Allocution du Secrétaire général

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Ce n'est pas un hasard si la présente session se tient aujourd'hui. Il y a en effet 60 ans jour pour jour que le camp d'Auschwitz a été libéré. Mais, comme les Membres le savent, il existait de nombreux autres camps, qui sont tombés l'un après l'autre aux mains des forces alliées dans le courant de l'hiver et du printemps 1945.

Ce n'est que progressivement que le monde a pris toute la mesure de la barbarie qui régnait dans ces camps. Les délégués réunis à San Francisco avaient cette découverte macabre présente à l'esprit lorsque notre Organisation a été fondée. L'Organisation des Nations Unies ne doit jamais oublier qu'elle a été créée en réaction au mal absolu que représentait le nazisme, et que la monstruosité qu'a été l'Holocauste a contribué à façonner sa mission. La Charte des Nations

Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme en sont le reflet.

Les camps, hélas, n'étaient pas que des « camps de concentration ». Prenons garde à ne pas employer l'euphémisme qu'utilisaient ceux qui les ont construits. En effet, l'objectif n'était pas de « concentrer » un groupe de personnes en un lieu afin de pouvoir les surveiller, mais bien d'exterminer tout un peuple.

Il y a eu bien sûr d'autres victimes. Les roms, ou tziganes, ont subi un sort aussi atroce que les juifs. Près du quart du million de roms vivant en Europe a été éliminé. Les Polonais et autres peuples slaves, les prisonniers de guerre soviétiques, de même que les invalides et les handicapés mentaux ont eux aussi été massacrés de sang-froid. Des groupes aussi divers que les Témoins de Jéhovah, les homosexuels, les opposants politiques et de nombreux écrivains et artistes, ont été victimes de violences effroyables.

À toutes ces victimes, nous devons témoigner notre respect, et le meilleur moyen de le faire est de consentir des efforts spéciaux pour protéger tous les groupes qui sont aujourd'hui eux aussi menacés et vulnérables, ou qui risquent de le devenir.

Mais la tragédie du peuple juif est sans équivalent. Les deux tiers des Juifs d'Europe, dont un million et demi d'enfants, ont été assassinés. Une civilisation entière, dont la contribution au patrimoine culturel et intellectuel de l'Europe et du monde est sans commune mesure avec le nombre de ses membres, a été minée, détruite, dévastée.

Dans un moment, vous aurez l'honneur d'entendre un des survivants, mon cher ami Elie Wiesel. Comme Elie l'a écrit, « toutes les victimes n'étaient pas juives, mais tous les Juifs ont été des victimes ». Il est à cet égard particulièrement approprié que le premier État à prendre la parole aujourd'hui soit l'État d'Israël – qui est né, comme l'Organisation des Nations Unies, des cendres de l'Holocauste.

L'Holocauste a été le point culminant d'une longue et abominable histoire d'antisémitisme, faite de persécutions, de pogroms, de discrimination institutionnalisée et d'humiliations. La haine n'était pas toujours, et ne sera sans doute pas toujours, exclusivement le fait de marginaux extrémistes.

Mais comment un État-nation cultivé, raffiné même, situé au cœur d'une Europe dont les artistes et les penseurs avaient tant donné au monde, a-t-il pu

produire une telle barbarie? Sans doute, comme l'a dit le philosophe « il suffit, pour que le mal triomphe, que les hommes de bien ne fassent rien ».

Certes, il y a eu quelques hommes – et quelques femmes – de bien, qui ont agi : des Allemands, comme Gertrude Luckner et Oskar Schindler; des étrangers comme Meip Geis, Chiune Sugihara, Selahattin Ülkümen, et Raoul Wallenberg. Mais il n'y en a pas eu assez, loin s'en faut.

Nous ne devons pas laisser de telles atrocités se reproduire. Nous devons exercer la plus grande vigilance pour empêcher la résurgence de l'antisémitisme et être prêts à agir pour combattre ses nouvelles manifestations. Cette obligation nous lie non seulement au peuple juif, mais à tous les autres peuples qui ont été, ou pourraient être, menacés de subir le même sort. Nous devons traquer toutes les idéologies fondées sur la haine et l'exclusion, quels que soient le moment et le lieu où elles apparaissent.

En des moments comme celui-ci, les discours éloquentes ne manquent pas. On proclame, avec raison, « plus jamais ça ». Mais il est beaucoup plus difficile de passer des paroles aux actes. Depuis l'Holocauste, le monde s'est plus d'une fois déshonoré en se montrant incapable de prévenir ou d'arrêter des génocides, comme au Cambodge, au Rwanda ou dans l'ex-Yougoslavie.

Encore aujourd'hui, nous sommes les témoins d'atrocités sans nom à travers le monde. Toutefois, il n'est pas si simple de déterminer quels cas sont prioritaires ou, plus précisément, quelles mesures il convient d'adopter pour protéger efficacement les victimes et leur offrir un avenir plus sûr. Il est facile de dire « il faut faire quelque chose ». Il est beaucoup plus difficile de dire exactement ce qu'il faut faire, quand il faut le faire et comment il faut procéder. Mais ce que nous ne devons pas faire, c'est nier ce qui se passe, ou rester indifférents, comme tant l'ont fait quand les usines de mort nazis faisaient leur travail abject.

Il se passe actuellement des choses épouvantables dans la région du Darfour, au Soudan. La commission internationale d'enquête que j'ai créée à la demande du Conseil de sécurité doit me remettre demain son rapport. Le rapport permettra de déterminer si des actes de génocide ont ou non été perpétrés au Darfour. Mais il était aussi chargé de recenser les violations flagrantes du droit international humanitaire et des droits de l'homme qui ont sans aucun doute été

commises dans la région, ce qui n'est pas moins important. Une fois qu'il aura pris connaissance de ce rapport, le Conseil de sécurité devra décider quelles mesures prendre pour assurer que les auteurs de ces atrocités répondent de leurs actes. C'est là une grave responsabilité.

Nous sommes aujourd'hui réunis pour honorer la mémoire des victimes de l'Holocauste – pour lesquels, malheureusement, il n'y a aucune réparation possible, du moins ici-bas.

Nous sommes aussi réunis pour rendre hommage aux pères fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, les nations alliées dont les armées ont combattu le nazisme et dont les soldats sont morts pour l'anéantir. Certains des anciens combattants qui ont libéré les camps sont parmi nous aujourd'hui, dont mon cher ami et collègue, Sir Brian Urquhart.

Nous sommes également réunis pour saluer les hommes courageux qui ont risqué leur vie, et l'ont parfois sacrifiée, pour sauver d'autres êtres humains. Leur exemple honore l'humanité tout entière et doit inspirer notre conduite.

Nous sommes réunis enfin pour célébrer les survivants, qui ont héroïquement déjoué les funestes desseins de leurs oppresseurs, apportant au monde et au peuple juif un message d'espoir. À mesure que le temps passe, ils sont de moins en moins nombreux. C'est donc à nous, les générations suivantes, qu'il revient d'entretenir la flamme du souvenir et de faire en sorte que sa lumière éclaire notre propre existence.

Mais par-dessus tout, nous sommes réunis non seulement pour nous souvenir des victimes des horreurs passées, que le monde a abandonnées, mais aussi pour penser à tous ceux qui pourraient, aujourd'hui ou demain, être victimes de pareilles atrocités, pour les regarder dans les yeux et leur dire : « Vous, au moins, nous ne vous abandonnerons pas ».

Le Président : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Organisation de la session

Le Président : Afin d'accélérer les travaux de la vingt-huitième session extraordinaire, et compte tenu des précédents, il est proposé que les vice-présidents de la vingt-huitième session extraordinaire soient les

mêmes que ceux de la cinquante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale.

Il en est ainsi décidé.

Le Président : De même, il est proposé que les Présidents des grandes commissions de la cinquante-neuvième session ordinaire assurent les mêmes fonctions à la vingt-huitième session extraordinaire.

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Le Bureau de la vingt-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale est ainsi pleinement constitué.

Je voudrais appeler l'attention des représentants sur une question concernant la participation du Saint-Siège, en sa qualité d'État doté du statut d'observateur, et de la Palestine, en sa qualité d'observateur, aux travaux de l'Assemblée générale. L'observateur du Saint-Siège va participer aux travaux de la vingt-huitième session extraordinaire conformément à la résolution 58/314 de l'Assemblée générale en date du 1^{er} juillet 2004, sans qu'il ne soit encore nécessaire de donner une explication liminaire avant les interventions. L'observateur de la Palestine va participer aux travaux de la vingt-huitième session extraordinaire conformément à la résolution 3237 (XXIX) du 22 novembre 1974, adoptée par l'Assemblée générale à sa vingt-neuvième session, à la résolution 43/177 du 15 décembre 1988 et à la résolution 52/250 du 7 juillet 1998, sans qu'il soit encore nécessaire de donner une explication liminaire avant les interventions.

Je voudrais à présent consulter les membres sur la question de l'intervention de deux orateurs supplémentaires à la session extraordinaire.

Il a été proposé que l'Assemblée générale entende, avant le débat, une déclaration faite par un survivant des camps de concentration nazis, ainsi que par un ancien combattant des forces alliées qui ont libéré les camps de concentration.

En l'absence d'objection, puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite entendre, avant le débat, une déclaration faite par un survivant des camps de concentration nazis, M. Elie Wiesel, et par un ancien combattant des forces alliées et ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU, M. Brian Urquhart?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : J'en appelle à la coopération des représentants en ce qui concerne la durée des déclarations. Étant donné la courte durée de la session extraordinaire et pour que tous les orateurs inscrits sur la liste puissent intervenir, il serait souhaitable que les représentants fassent des déclarations aussi brèves que possible, de préférence ne dépassant pas 10 minutes.

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Le Président : L'ordre du jour provisoire de la vingt-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale est publié sous la cote A/S-28/1. Pour plus de célérité dans les travaux de l'Assemblée générale, l'Assemblée souhaiterait peut-être examiner l'ordre du jour provisoire directement en séance plénière sans le renvoyer au Bureau.

Puis-je considérer que l'Assemblée générale accepte cette procédure?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Puis-je considérer que l'Assemblée générale souhaite adopter l'ordre du jour provisoire tel qu'il figure dans le document A/S-28/1?

Il en est ainsi décidé.

Le Président : Conformément à la décision prise antérieurement, je donne à présent la parole à M. Elie Wiesel, survivant de l'Holocauste et lauréat du prix Nobel.

M. Wiesel (parle en anglais) : L'homme qui se tient devant vous ce matin se sent très privilégié. Enseignant et écrivain, il parle et écrit pour témoigner d'un crime qui a été commis au cœur même de la chrétienté et de la civilisation européennes par un régime brutal et dictatorial – un crime d'une cruauté sans précédent, auquel toutes les branches du gouvernement ont pris part. Cette session est en effet extraordinaire. J'imagine que vous savez ce que cela aurait représenté pour nombre d'entre nous, à l'époque, de réaliser que le monde est à l'écoute. À l'époque, ceux qui étaient là se sentaient torturés et assassinés, non seulement par l'ennemi, mais également par ce que nous considérons être le silence et l'indifférence du monde. Aujourd'hui, 60 ans plus tard, le monde essaye du moins d'écouter et de se souvenir.

Lorsqu'il parle de cette époque sombre, le témoin se heurte à des difficultés. Ses mots deviennent des

obstacles plutôt que des véhicules. Il écrit non pas avec des mots, mais contre les mots – car il n’y pas de mots pour décrire ce que les victimes ressentaient lorsque la mort était la norme et la vie un miracle. Et pourtant, que vous le sachiez ou pas, amis, sa mémoire fait partie de la vôtre.

Je parle en tant que fils d’un peuple ancien, le seul peuple de l’Antiquité à avoir survécu à l’Antiquité – le peuple juif – qui, tout au long de son histoire, a subi exil et oppression, et pourtant n’a jamais perdu l’espoir de la rédemption. Adolescent, le témoin que je suis a vu ce qu’aucun être humain ne devrait voir – le triomphe du fanatisme politique et la haine idéologique envers ceux qui sont différents. Il a vu des multitudes d’êtres humains humiliés, isolés, tourmentés, torturés et assassinés. C’était en grande majorité des Juifs, mais pas uniquement. Et ceux qui ont commis ces crimes n’étaient pas de vulgaires gangsters de la pègre, mais des hommes occupant en Allemagne de hautes positions dans le gouvernement, les universités, l’industrie et la médecine. Il faut dire que ces dernières années, cette nation est devenue une vraie démocratie. Mais la question reste ouverte : en ces années sombres, qu’est-ce qui a donc poussé de si nombreux fonctionnaires brillants et dévoués à inventer de telles horreurs? Bien que ce soit la tragédie la plus documentée dans les annales de l’histoire, de par sa portée et son ampleur, de par le poids des nombres, de par l’impact de tant d’humiliations, de supplices et de douleurs, Auschwitz défie encore le langage et la compréhension.

Qu’il me soit permis d’évoquer brièvement cette époque : des bébés utilisés comme cibles par les SS; des adolescents condamnés à ne jamais vieillir; des parents voyant leurs enfants jetés dans des fourneaux; une immense solitude s’emparant d’un peuple entier; un désespoir infini qui hante nos jours et nos rêves – même 60 ans plus tard.

Quand a commencé ce que nous avons vu – et que nous appelons d’un bien médiocre mot : l’Holocauste? En 1938, durant la Nuit de Cristal? En 1939, peut-être, lorsqu’un navire allemand, le Saint-Louis, transportant plus de 1 000 réfugiés juifs allemands à son bord – hommes, femmes et enfants – n’a pas été autorisé à accoster en Amérique? Était-ce lorsque les premiers ghettos ont été construits à Varsovie et à Lodz? Ou était-ce lorsque les premiers massacres ont eu lieu dans les territoires russes occupés ou à Babi Yar?

Nous nous demandons toujours : qu’a bien pu être Auschwitz? Était-ce une expérimentation de la folie aux dimensions du monde et de son Créateur? Était-ce une fin ou un début? Était-ce une conséquence apocalyptique de longs siècles d’intolérance religieuse et de haine? Ou était-ce une dernière convulsion des forces démoniaques de la nature humaine? Une création parallèle à celle de Dieu? Un monde abritant son propre antonyme de l’Organisation des Nations Unies? Un monde habité de peuples de différentes nationalités, traditions et cultures, aux statuts économiques et sociaux différents, parlant de nombreuses langues et s’accrochant aux croyances et souvenirs les plus divers? Il y avait des adultes et des jeunes, mais dans ce monde il n’y avait ni enfants ni grands-parents. Ceux-là avaient déjà péri.

Comme les membres l’ont entendu de la bouche de mon cher ami Kofi Annan me citant, toutes les victimes n’étaient pas juives, mais tous les juifs ont été des victimes. Pour la première fois de l’histoire, le fait d’exister était un crime. Leur naissance était leur condamnation à mort. Correction : les enfants juifs étaient condamnés à mort avant même d’être nés. Le but de l’ennemi était de mettre fin à l’histoire juive. Ce qu’il voulait, c’était un monde nouveau, implacablement et irrévocablement dépourvu de juifs. D’où Auschwitz, Ponar, Treblinka, Belzec, Chelmno et Sobibor, funestes usines à fabriquer la mort, rien d’autre que la mort. Ces usines de la mort ont été érigées en vue de la solution finale. Les tueurs y venaient pour tuer et les victimes pour mourir.

Oui, un million et demi d’enfants ont péri. Et ce que l’ennemi a fait en tuant ces enfants est bien clair. Combien d’entre eux seraient peut-être devenus des lauréats du prix Nobel? L’un d’eux aurait peut-être trouvé un traitement efficace contre le cancer ou une autre maladie. L’un d’eux aurait peut-être écrit un grand poème, d’une telle inspiration et d’une telle force que les pays du monde auraient renoncé, vraiment renoncé, à la violence organisée et à la guerre.

Qu’était Auschwitz? Pour un bourreau, c’était l’idéal du royaume du mal absolu et de la malédiction où étaient envoyés les princes et les mendiants, les philosophes et les théologiens, les politiciens et les artistes; c’était un lieu où perdre un morceau de pain signifiait perdre la vie, où le sourire d’un ami signifiait une nouvelle journée pleine de promesses. À l’époque, le témoin de tout cela a essayé de comprendre, mais il

n'y arrive toujours pas : comment a-t-on pu arriver à un tel degré de perversité calculée et de cruauté sans objet? La création avait-elle perdu l'entendement? Dieu se voilait-il la face? Quiconque a une foi religieuse ne peut concevoir Auschwitz avec ou sans Dieu.

Mais qu'en est-il des hommes? Comment des hommes intelligents et cultivés ou de simples honnêtes citoyens, des hommes ordinaires, ont-ils pu, jour après jour, mitrailler des centaines d'enfants, leurs parents et grands-parents, puis le soir venu, écouter avec plaisir une cadence de Schiller ou une partita de Bach?

Grand tournant ou moment charnière, cette épouvantable catastrophe, qui a bouleversé l'histoire, a changé à tout jamais la façon dont les hommes perçoivent leur responsabilité à l'égard des autres êtres humains. Hélas, force est de reconnaître que si les nations occidentales étaient intervenues dès le moment où Hitler a occupé la Tchécoslovaquie et l'Autriche; si l'Amérique avait accepté davantage de réfugiés en provenance d'Europe; si la Grande-Bretagne avait laissé un plus grand nombre de juifs regagner leur terre ancestrale, la Palestine, aujourd'hui Israël; si les alliés avaient bombardé les voies ferrées en direction de Birkenau au moment où les Juifs hongrois y étaient assassinés au rythme de 10 000 par jour, alors notre tragédie aurait peut-être été évitée et son ampleur très certainement diminuée.

Nous devons garder le souvenir de cette indifférence infâme, de même que nous ne devons pas oublier de remercier les rares individus qui, comme Raoul Wallenberg, les habitants de Le Chambon, en France, et d'autres encore, ont héroïquement risqué leur vie pour sauver des juifs. Nous ne devons jamais oublier les armées qui ont libéré l'Europe, les sacrifices qu'elles ont consentis et les soldats qui ont libéré les camps de la mort – les Américains à Buchenwald, les Russes à Auschwitz ou encore les Britanniques et les Canadiens à Belsen. Mais pour nombre de victimes, ils sont arrivés trop tard. De cela aussi nous devons nous souvenir. Lorsque la Troisième Armée américaine a libéré Buchenwald, il n'y avait aucune joie dans notre cœur, seulement de la peine. Nous n'avons pas chanté. Nous n'avons pas célébré. Nous avons seulement eu la force de réciter le *kaddisch*, la prière des morts.

Aujourd'hui, 60 ans plus tard, nous demandons peut-être chers amis : « Pourquoi si tard? » Je prie

humblement et respectueusement les diplomates ici présents, qui représentent la communauté internationale tout entière, d'écouter les paroles des témoins. Comme Jérémie et Job dans la Bible, nous aurions pu pleurer et maudire les jours d'injustice et de violence; nous aurions pu choisir la vengeance. Nous ne l'avons pas fait. Nous aurions pu choisir la haine. Nous ne l'avons pas fait. La haine est dégradante, la vengeance avilissante. Ce sont des maladies qui ont semé la mort tout au long de l'histoire. Le témoin juif que je suis parle des souffrances de mon peuple pour mettre en garde. Il sonne l'alarme pour que ces tragédies ne soient pas infligées à d'autres. Oui, je suis convaincu que si le monde avait écouté ceux d'entre nous qui ont essayé de prendre la parole – mais personne n'a écouté – nous serions peut-être parvenus à éviter le Darfour, le Cambodge, la Bosnie et, bien sûr, le Rwanda.

Nous savons qu'il est trop tard pour les morts. Pour eux, abandonnés par Dieu et trahis par l'humanité, la victoire est arrivée trop tard. Mais il n'est pas trop tard pour les enfants d'aujourd'hui, les nôtres et les vôtres. C'est uniquement pour eux que nous apportons notre témoignage. C'est pour eux que nous sommes tenus de dénoncer l'antisémitisme, ses horreurs et sa vilénie, le racisme et sa stupidité, ainsi que la haine raciale ou ethnique et ses dangers. Ceux qui, aujourd'hui, prêchent et pratiquent le culte de la mort, ceux qui recourent aux attentats-suicides, fléau du nouveau siècle, doivent être jugés et condamnés pour leurs crimes contre l'humanité. La souffrance ne confère aucun privilège. Ce qui compte, c'est ce que chacun fait de la souffrance. Oui, le passé est dans le présent, mais le futur est toujours entre nos mains, les vôtres comme les miennes.

Ceux qui ont survécu à Auschwitz prônent l'espoir, non le désespoir; la générosité, non la rancœur ou l'amertume; la gratitude, non la violence. Nous devons rester engagés. Nous devons exclure la voie de l'indifférence. L'indifférence sert toujours l'agresseur, jamais la victime. Et qu'est-ce que le souvenir si ce n'est une réponse noble et nécessaire à et contre l'indifférence?

Aujourd'hui, nous sommes nombreux à être reconnaissants à l'ONU, car il s'agit d'une journée historique. Nous sommes reconnaissants aux représentants d'écouter, d'être là et d'agir. Cela dit, comme je suis professeur et que je crois toujours aux

questions, je demande : le monde n'apprendra-t-il jamais?

Le Président : Conformément à la décision prise antérieurement, je donne à présent la parole à M. Brian Urquhart, ancien combattant des forces alliées et ancien Secrétaire général adjoint.

M. Urquhart (*parle en anglais*) : En commémorant la libération d'Auschwitz, le pire de tous les camps de concentration nazis, nous nous remémorons ici, à l'Assemblée générale des Nations Unies, le crime inimaginable commis en Europe tout au long de plus d'une décennie, il y a seulement 60 ans, un crime qui vient d'être évoqué par Elie Wiesel comme seul lui pouvait le faire.

En avril 1945, j'étais l'un des premiers soldats alliés à atteindre le camp de Bergen-Belsen. Belsen avait été élevé relativement tard dans la guerre pour recevoir, entre autres victimes, les survivants des camps de l'est, dont Auschwitz, qui risquait d'être envahi par l'armée soviétique.

J'ai utilisé le mot « inimaginable » parce que la scène que nous avons trouvée à Belsen était vraiment inimaginable. Beaucoup d'entre nous avons depuis longtemps la plus grande horreur de l'antisémitisme nazi et de la persécution des Juifs par les Nazis. De fait, j'en avais eu pour ma part une conscience aiguë dès 1933 parce que l'école que tenaient ma mère et mes sœurs dans l'ouest de l'Angleterre prenait beaucoup de filles juives qui s'étaient échappées d'Allemagne puis d'Autriche. Je connaissais également plusieurs réfugiés juifs lorsque j'étais à Oxford, avant la guerre.

Mais avant de découvrir de visu l'horrible réalité, il était impossible d'imaginer le vaste système d'annihilation raciale dont Belsen n'était qu'une petite partie : un système de lent assassinat de millions d'êtres innocents, de profanation systématique de millions d'âmes humaines dans des conditions délibérément repoussantes et dégradantes, tout cela au nom d'une idéologie perverse et démente.

À Belsen, on voyait partout des morts et des mourants. Le choléra, le typhus, la variole, la rougeole, la dysenterie faisaient des ravages, sans parler de la famine, qui était généralisée. Deux des murs délimitant la cour de récréation des enfants – si on pouvait l'appeler ainsi – étaient faits de cadavres humains entassés les uns contre les autres. C'est là un des

problèmes que l'on rencontre dans la prévention du génocide : pour les gens ordinaires, c'est tout simplement inimaginable jusqu'à ce que cela se produise et qu'ils le voient de leurs yeux. Et bien sûr, il est trop tard, alors, pour l'empêcher.

Même après les horreurs quotidiennes de six années de guerre mondiale, les camps de concentration nazis ont envoyé une onde de choc dans le monde entier. Ils ont montré au monde que la paix tant attendue n'était pas suffisante. Ils ont montré au monde qu'il était encore possible, même en Europe, pour un gouvernement ou un groupe au pouvoir, sous l'influence du fanatisme ou de l'idéologie, de tuer des millions d'innocents. Ils ont montré au monde que les explosions imprévisibles de l'inhumanité de l'homme pour l'homme exigeaient une norme universellement définie en matière de droits de l'homme.

Cette norme a été élaborée de façon étonnamment rapide, sous l'égide d'Eleanor Roosevelt, et elle a été adoptée en 1948 ici, à l'Assemblée générale, sous la forme de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais après près de 60 ans, ce qui nous fait encore défaut est une méthode fiable de protection et de défense de ces droits dans toutes les régions du monde sans exception. Comme le Secrétaire général nous l'a rappelé, à trois reprises au moins depuis 1948 le monde et l'ONU n'ont pas su empêcher un génocide majeur et peut-être un génocide est-il en cours en ce moment même au Darfour.

Récemment, des propositions plus rigoureuses visant à empêcher ces violations flagrantes des droits de l'homme ont été faites par le Secrétaire général et d'autres. Cette commémoration de la libération d'Auschwitz permet de rappeler aux Gouvernements et à tous les nombreuses personnes concernées l'importance vitale de cet objectif. Cette commémoration permet de rappeler ce que les humains, poussés par la haine ou la peur ou quelque idéologie perverse, sont encore capables de se faire les uns aux autres, contre toute croyance rationnelle.

Le souvenir de ces millions d'innocents victimes des camps nazis et de tant d'autres victimes depuis cette époque est un appel à l'action – un plaidoyer d'outre-tombe : « plus jamais ça ».

Point 7 de l'ordre du jour

Soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration nazis

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël, S. E. M. Silvan Shalom, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Israël.

M. Shalom (Israël) (*parle en anglais*) : Il y a 60 ans, les soldats alliés sont arrivés aux portes du camp de concentration d'Auschwitz. Rien ne les préparait à ce dont ils allaient être témoins, en ce lieu et dans les autres camps qu'ils allaient libérer. La puanteur des corps, les piles de vêtements, de dents, de chaussures d'enfants. Mais dans les récits des libérateurs, plus que l'odeur, plus même que les piles de corps, l'histoire de l'horreur s'exprimait sur les visages des survivants.

Le récit de Harold Herbst, un libérateur américain de Buchenwald, est le paradigme de beaucoup d'autres. Je le cite :

« Comme je marchais parmi les baraquements, j'ai entendu une voix; je me suis retourné, et j'ai vu un squelette vivant qui me parlait. Il m'a dit, "Dieu merci, vous êtes venus". J'éprouvais un étrange sentiment. Avez-vous jamais parlé avec un squelette qui vous répond? Et c'est ce que j'étais en train de faire. Plus tard j'ai vu des monceaux de ces squelettes vivants, laissés derrière eux par les Allemands ».

Il y a des milliers d'années, le prophète Ezéchiel a eu une vision similaire. Dans un des passages les plus célèbres de la Bible, le prophète décrit comment il parvint à une vallée remplie d'ossements. Ces ossements, dit Ezéchiel, sont la Maison d'Israël. Et ils sont desséchés, et leur espoir est perdu. Confronté à cette scène, il pose la question : Ces os revivront-ils? Ces os revivront-ils? Ezéchiel a posé la question que se sont posés tous ceux qui ont libéré des camps : est-ce que de l'espoir ou de l'humanité peut émerger d'une telle horreur? Ces os revivront-ils?

Aujourd'hui, sont ici, avec moi, ceux qui ont donné vie aux os desséchés, des survivants et des libérateurs. Des hommes comme Dov Shilansky, qui a combattu dans le ghetto, et est devenu plus tard Président du Parlement d'Israël, la Knesset; comme Yossi Peled, qui, après avoir été arraché à la terreur des nazis, est devenu, par la suite, général en chef dans les

Forces de défense israéliennes, pour protéger son peuple des horreurs d'une autre calamité; comme David Grinstein, qui a survécu aux camps de travail et préside maintenant une organisation de restitutions aux travailleurs forcés sous le pouvoir nazi; et des femmes comme Gila Almagor – aujourd'hui reine de la scène et du cinéma israéliens – qui a exprimé ses expériences de fille de survivants de l'Holocauste, avec un art qui a touché des millions de personnes.

Quand nous voyons ce que les survivants sont parvenus à créer, à bâtir, quand nous voyons leur contribution à l'humanité – à des familles, à des carrières, à la littérature, à la musique, et même à des pays – nous ne pouvons que nous émerveiller de leur force et de leur courage. En même temps, quand nous voyons ce que les survivants ont donné à l'humanité, nous pouvons seulement commencer à imaginer ce qu'auraient pu donner au monde les millions qui n'ont pas survécu. Nous pleurons leur perte, jusqu'à aujourd'hui. Chaque fibre de notre être perçoit leur absence. Chaque famille connaît la souffrance, y compris la mienne – les grands-parents de mon épouse et sept de leurs huit enfants ont été raflés et tués.

Israël et le peuple juif ont une dette envers les libérateurs des camps de la mort, et c'est aussi le cas de toute l'humanité. Face au mal indicible, ces libérateurs, provenant des nombreuses nations représentées ici aujourd'hui, ont montré l'aptitude humaine à faire le bien. Face à l'accablante indifférence à la douleur des autres, ils ont fait preuve de compassion. Face à la lâcheté, ils ont fait preuve de courage et de détermination.

Nous reconnaissons aussi le courage et l'humanité des « Justes parmi les Nations », qui ont refusé de détourner les yeux – des gens, tel Raoul Wallenberg qui a sauvé des milliers de vies juives, et dont la nièce, Nane, est ici, avec nous, aujourd'hui. Ces héros ont aidé nos ossements desséchés à revivre.

Les ossements desséchés se sont remis à vivre, non seulement dans les êtres qui ont survécu, mais également dans les deux entités qui ont surgi des cendres de l'Holocauste : l'Organisation des Nations Unies et l'État moderne d'Israël.

La tragédie de l'Holocauste a donné une impulsion majeure au rétablissement de la patrie du peuple juif sur sa terre antique. C'est ce qu'Israël proclame, dans sa Déclaration d'indépendance :

« La Shoah qui anéantit des millions de Juifs en Europe, démontra à nouveau l'urgence de remédier à l'absence d'une patrie juive par le rétablissement de l'État juif dans le pays d'Israël, qui ouvrirait ses portes à tous les Juifs et conférerait au peuple juif l'égalité des droits au sein de la famille des nations. »

Et en effet, depuis sa création, Israël a donné asile à des Juifs victimes de persécution partout dans le monde. En même temps, il a édifié une société, basée sur les valeurs de la démocratie et de la liberté pour tous ses citoyens, où la vie et la culture juives, la littérature, la religion et l'étude – toutes choses que les nazis aient cherché à détruire – peuvent s'épanouir et prospérer. Le fait que tant de survivants soient venus et aient joué leur rôle dans l'édification de l'État d'Israël, était en soi une remarquable réalisation de la prophétie d'Ezéchiel. Le prophète dit, en effet :

« Ainsi parle le Seigneur Yahvé. Voici que j'ouvre vos tombeaux; je vais vous faire remonter de vos tombeaux, mon peuple, et je vous ramènerai sur le sol d'Israël. »

Si Israël représente une tentative héroïque de trouver une réponse positive aux atrocités de la Seconde Guerre mondiale, l'ONU en représente une autre. Les toutes premières clauses de la Charte des Nations Unies témoignent de la volonté de ses fondateurs de faire de cette nouvelle organisation internationale une réponse du monde au mal, et, je cite, de : « préserver les générations futures du fléau de la guerre », « proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine ».

En nous réunissant ici, aujourd'hui, – dans la salle où l'on a si souvent calomnié Israël – à la présente session extraordinaire historique, nous honorons les victimes, nous exprimons notre respect aux survivants et nous rendons hommage aux libérateurs. Nous nous assemblons ici, aujourd'hui, pour ceux qui se souviennent, pour ceux qui ont oublié, et pour ceux qui ne savent pas. Mais nous nous assemblons également pour nous rappeler que la Charte des Nations Unies, comme la Déclaration d'indépendance d'Israël, est écrite dans le sang des victimes de l'Holocauste. Et nous nous assemblons ici, aujourd'hui, pour manifester à nouveau notre attachement aux nobles principes sur lesquels cette organisation a été fondée.

Une telle affirmation est plus que jamais nécessaire aujourd'hui. La décennie passée a vu une augmentation effrayante des tentatives visant à nier la réalité même de l'Holocauste. Aussi incroyable que cela paraisse, il y en a qui effaceraient volontiers de l'histoire six millions de meurtres. Y a-t-il pire que de détruire systématiquement un peuple, de prendre les fiers citoyens juifs de Vienne, Francfort et Vilna, et même de Tunisie et de Libye, de brûler leurs livres saints, de voler leur dignité, leurs cheveux, leurs dents; d'en faire des numéros, du savon, des cendres de Treblinka et de Dachau?

La réponse est oui, il y a pire : perpétrer tout cela et le nier ensuite. Perpétrer tout cela et ôter ensuite aux victimes – et à leurs enfants et petits-enfants – la légitimité de leur peine. Nier l'Holocauste, ce n'est pas seulement profaner les victimes et insulter les survivants. C'est aussi priver le monde des leçons qui en découlent – leçons qui sont aussi capitales aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a 60 ans. Ces leçons sont capitales aujourd'hui, pour trois raisons pressantes.

D'abord, parce qu'aujourd'hui, à nouveau, la peste de l'antisémitisme relève la tête. Qui aurait pu imaginer que, moins de 60 ans après Auschwitz et Bergen-Belsen, le peuple juif et Israël seraient la cible d'attaques antisémites, même dans les pays qui ont été témoins des atrocités nazies? C'est pourtant exactement ce qui se produit. L'Holocauste nous enseigne que si les Juifs sont les premiers à souffrir de la haine destructrice de l'antisémitisme, ils sont rarement les derniers.

Les leçons de l'Holocauste sont capitales pour une seconde raison : parce qu'aujourd'hui, une fois de plus, nous constatons qu'un processus de délégitimation et de déshumanisation, à l'encontre des Juifs et d'autres minorités, est à l'œuvre, ce même processus qui prépara le terrain à la destruction. N'oublions pas : l'extermination brutale d'un peuple n'a pas commencé avec des fusils ou des chars, mais avec des mots, des mots décrivant systématiquement le Juif – l'autre – comme moins que légitime, moins qu'humain. N'oublions pas cela, quand nous trouvons des journaux et des livres de classe actuels qui empruntent des caricatures et des thèmes au journal nazi *Der Stürmer* pour décrire des Juifs et des Israéliens.

Et enfin, ces leçons sont capitales, aujourd'hui, parce que nous sommes témoins de nouveau d'un assaut violent contre le principe fondamental de la sainteté de la vie humaine. Peut-être la plus grande idée de base que la Bible ait donnée à l'humanité est la simple vérité que tout homme, toute femme, tout enfant est créé à l'image divine, et a donc une valeur infinie. Pour les nazis, la valeur d'un être humain était limitée, voire pitoyable. L'essentiel était de savoir quelle somme de travail il pouvait accomplir, quelle quantité de cheveux une femme pouvait fournir, combien de dents en or il avait.

Pour les nazis, la destruction d'un être humain, ou d'une centaine, d'un millier, de six millions, était sans importance. Elle n'était qu'un moyen pour une fin perverse. Aujourd'hui encore, nous avons comme adversaires les forces du mal, pour lesquelles la vie humaine – que ce soit celle des civils qu'elles prennent pour cibles, ou celle de leur propre jeunesse qu'elles utilisent comme armes – est sans valeur et n'est qu'un moyen pour atteindre leurs buts.

Nos sages nous enseignent que « celui qui prend une seule vie, c'est comme s'il avait pris le monde entier ». Aucune vie humaine n'a moins de valeur qu'un monde. Aucune idéologie, aucun ordre du jour politique, ne peuvent justifier ni excuser que l'on prenne délibérément une vie innocente.

Pour six millions de Juifs, l'État d'Israël est venu trop tard. Pour eux, et pour d'innombrables autres, l'Organisation des Nations Unies est aussi venue trop tard. Mais il n'est pas trop tard pour renouveler notre engagement envers les buts pour lesquels l'ONU a été fondée. Et il n'est pas trop tard pour s'atteler à l'édification d'une communauté internationale qui reflétera pleinement ces valeurs; qui combattra sans compromis l'intolérance à l'égard des individus de toute foi et de toute appartenance ethnique; qui rejettera l'indifférentisme moral; et qui appellera le mal par son nom.

Nous ne saurons jamais si l'existence de l'ONU aurait empêché l'Holocauste. Mais cette session spéciale confirme aujourd'hui la nécessité, pour l'ONU comme pour chacun des États Membres, de s'engager à nouveau à ce qu'il ne se produise plus jamais.

Dans ce contexte, je voudrais exprimer ma satisfaction au Secrétaire général pour la qualité morale de sa parole et la maîtrise avec laquelle il a mené cette session spéciale à bien, ainsi qu'à mes

collègues Ministres des affaires étrangères pour leur présence ici aujourd'hui. Alors que le nombre de survivants ne cesse de diminuer, nous sommes proches du moment où cet événement terrible se transformera de mémoire en histoire. Tous réunis ici, promettons de ne jamais oublier les victimes, de ne jamais abandonner les survivants, et de ne jamais permettre qu'un tel événement se répète.

En tant que Ministre des affaires étrangères d'Israël, État souverain du peuple juif, je me tiens devant vous et je jure, au nom des victimes, des survivants et de tout le peuple juif : Plus jamais ça!

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Bronislaw Geremek, parlementaire et Représentant spécial du Président de la Pologne.

M. Geremek (Pologne) (*parle en anglais*) : Je suis ici aujourd'hui pour représenter la Pologne, pays dont le territoire a été, durant l'occupation nazie, le théâtre de l'Holocauste et des crimes les plus horribles commis dans l'histoire. Il est difficile de parler de l'Holocauste et de trouver les mots appropriés pour exprimer notre pensée et nos sentiments.

Notre débat a pour thème une attaque – aussi efficace qu'extrêmement tragique et aux conséquences à la fois immédiates et à long terme – qui a été portée contre le code éthique qui régit toute civilisation démocratique, et en particulier contre le commandement qui nous enjoint « Tu ne tueras point ». Le système des camps de concentration nazis, auxquels il faut ajouter les centres d'extermination de certains groupes sociaux et ethniques, a coûté à l'Europe au moins 10 millions de vies humaines. Au nom de la préservation de l'humanité, nous ne devons jamais oublier cette leçon de l'histoire.

Les camps de concentration nazis étaient présents, sous une forme ou sous une autre, à travers toute l'Europe occupée par les Allemands et leurs alliés, ainsi même qu'en Allemagne et dans l'Autriche annexée. Toutefois, c'est dans les pays occupés, et avant tout en Pologne, qu'ils ont laissé l'empreinte la plus tragique. C'est pourquoi notre pays considère la question avec un intérêt tout particulier.

La Pologne a perdu une grande partie de son élite spirituelle et politique dans les camps de concentration nazis, ainsi qu'environ trois millions, soit 90 %, de ses citoyens juifs. C'est dans la Pologne occupée que l'Allemagne hitlérienne a choisi d'ériger Auschwitz,

son plus grand camp de concentration et le plus grand centre d'extermination des juifs et des Roms d'Europe, et le lieu de souffrance et de mort d'autres encore. Le camp d'Auschwitz est devenu le symbole des crimes nazis.

Bien qu'Auschwitz soit devenu le symbole de l'Holocauste et du génocide, d'autres camps de la mort ont opéré sur le territoire polonais, notamment Belzec, Sobibor, Treblinka, Majdanek et Chelmno. Il faut bien comprendre que même si ces camps se trouvaient en territoire polonais, ils n'étaient nullement, contrairement à la rhétorique de certains historiens ou de certains médias, des camps polonais. Ces camps ont été créés par l'Allemagne nazie qui occupait alors la Pologne.

Si je puis me permettre une note plus personnelle, j'ajouterais que pour moi, Auschwitz est le tombeau de ma famille car c'est là que mon père a été tué. De plus, l'expression « camps polonais » n'est pas seulement trompeuse, mais j'ose dire qu'elle heurte profondément les sentiments des Polonais.

L'Allemagne nazie a choisi la Pologne comme théâtre du massacre des juifs d'Europe pour deux raisons intimement liées : tout d'abord, parce que la plupart des juifs condamnés, des plus jeunes aux plus âgés, se trouvaient en Europe centrale et orientale et deuxièmement, parce que les auteurs de ces crimes espéraient se cacher du monde en les commettant loin de l'Europe occidentale. Ces crimes étaient censés rester un secret d'État.

La Pologne a conscience du rôle particulier qui est le sien et qui tient au fait qu'elle doit préserver tous ces lieux de souvenir du plus grand crime du deuxième millénaire tout entier, si importants pour le monde tout entier, ainsi que la mémoire des individus qui ont y souffert et qui y sont morts. Il s'agit d'une responsabilité morale gigantesque et grave, d'un mandat dont nous nous acquittons au nom de l'Europe et du reste du monde, d'une mission que nous considérons comme étant nôtre.

Nous voulons pour preuve de notre dévouement à cette mission si particulière le fait que des cérémonies officielles seront organisées à l'initiative du Gouvernement polonais sur le site de l'ancien camp d'Auschwitz pour commémorer le soixantième anniversaire de la libération du camp par l'armée soviétique.

Notre pays n'épargnera aucun effort pour veiller à la préservation durable des restes des camps de concentration et des centres d'extermination construits en Pologne par les occupants allemands et pour ouvrir ces lieux au public, afin qu'un travail de réflexion historique et d'éducation puisse y être mené dans un esprit de démocratie et de tolérance.

Il est de notre devoir non seulement de préserver la mémoire de ce qui s'est passé, mais également de former la conscience des jeunes générations dans un esprit de tolérance, de respect des droits de l'homme et de sensibilité à toute marque de discrimination. Cet objectif doit être mis en œuvre par le biais de programmes éducatifs tels que ceux envisagés au Centre d'enseignement sur Auschwitz et l'Holocauste, prévu pour Oświęcim, et par le biais de l'Institut de la paix et de la réconciliation, qui examinera les actes de génocide contemporains.

La Pologne a également mis sur pied d'excellents programmes d'échange pour les jeunes, ce qui constitue la meilleure forme de dialogue actif. On lutte contre les stéréotypes des générations actuelles en leur permettant d'avoir une expérience personnelle et en les mettant directement en contact avec d'autres personnes. On citera à titre d'exemple un événement émouvant et remarquable qui a lieu chaque année, la Marche des vivants, organisé par le musée d'Auschwitz-Birkenau et à laquelle participent de jeunes Juifs et de jeunes Polonais.

Je voudrais pour conclure répéter le nom de Majdanek. À Majdanek, les cendres de ceux qui avaient été assassinés ont été placées dans une grande urne en béton, monument dédié à la mémoire des victimes. On y lit une inscription qui ne peut échapper à aucun visiteur : « Que notre destin vous serve d'avertissement à tous ».

Voilà ce dont nous devrions parler ici aujourd'hui. On ne peut jamais oublier ceux qui ont été mis à mort dans les chambres à gaz ou qui ont été tués par la faim ou un travail inhumain, à Auschwitz et dans d'autres camps de concentration. Que leur sort soit un avertissement alors qu'aujourd'hui nous voyons la haine, la misère et l'extermination des victimes à l'œuvre dans diverses parties du monde.

Le Président : Je donne à présent la parole à Vladimir Lukin, Commissaire aux droits de l'homme de la Fédération de Russie.

M. Lukin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : L'événement auquel est consacrée la présente réunion de l'Assemblée générale revêt une importance historique véritablement sans précédent. Il y a 60 ans, au cours de la dernière phase de la débâcle du nazisme hitlérien pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'armée soviétique a libéré l'un des camps de la mort les plus monstrueux, celui d'Auschwitz-Birkenau. Il y avait, parmi les personnes torturées dans ce camp, des Juifs et des Roms – des ressortissants de plus de 17 pays. Depuis, et plus que jamais, Auschwitz-Birkenau, Treblinka, Buchenwald, Dachau et Mauthausen sont restés, dans la mémoire de l'humanité, les symboles du mal absolu et de l'extermination impitoyable de millions d'êtres totalement innocents. Que ceux-ci ne soient jamais oubliés et qu'ils constituent pour toujours un avertissement. Nous nous inclinons devant les victimes de l'extermination sauvage pratiquée dans les camps de la mort, et nous nous souvenons avec gratitude de ceux qui, au prix de leur propre vie, ont lutté contre le nazisme, l'oppression, le racisme et l'agression.

Sans précédent par son ampleur et par les pertes qu'elle a entraînées, la Deuxième Guerre mondiale a forcé toute l'humanité civilisée à oublier ses divergences et ses vues opposées pour lutter ensemble contre le danger mortel de l'assujettissement au nazisme. La victoire remportée a été notre victoire commune, une victoire qui a grandement encouragé la solidarité de la communauté internationale, ce qui a notamment abouti à la création de l'ONU.

Ayant payé un lourd tribut, enduré d'énormes souffrances et assisté à la mort de millions d'êtres humains, les peuples du monde ont compris qu'ils n'avaient d'autre choix que de mettre en place un système de sécurité collective qui a été inscrit dans la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, nous ne devons pas oublier que toute tentative visant à empiéter sur les droits démocratiques des citoyens, tels qu'ils sont proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, aboutit directement à l'exercice d'un pouvoir totalitaire et arbitraire. De là, la distance est courte qui mène aux crimes dont nous nous souvenons avec horreur et révolution. Notre pays, qui a fait l'expérience tragique du totalitarisme et de l'anarchie à l'époque de la dictature communiste, ne l'oubliera jamais.

Ce serait folie que de nous laisser aller à oublier les terribles leçons de l'agression et de la barbarie nazies. Nous avons le devoir d'honorer la mémoire de

tous ceux qui ont péri, d'exclure toute possibilité d'une nouvelle guerre mondiale et d'unir encore une fois les efforts de la communauté internationale face aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces, en reconnaissant et en respectant le rôle central de l'ONU.

Alors que nous évoquons les années terribles de la guerre, ces souvenirs doivent nous rappeler constamment à la nécessité de lutter avec détermination contre ceux qui tentent de réécrire l'histoire et d'ignorer les actuels et clairs critères historiques et moraux avec lesquels on juge le fascisme, surtout lorsqu'il s'agit d'ériger en héros les nazis et leurs semblables qui sont tous des ennemis de la démocratie et des fondements juridiques de la société.

Ces derniers temps, dans un certain nombre d'États européens ayant beaucoup souffert des crimes nazis, des manifestations ont eu lieu par solidarité avec ceux qui, pendant la Deuxième Guerre mondiale, se sont battus aux côtés des unités SS de l'Allemagne hitlérienne. Ces rassemblements, qui ont pour but d'octroyer une reconnaissance officielle aux anciens adeptes du fascisme, sont en fait une incitation à réviser les décisions du Tribunal de Nuremberg qui a décrété que tous les membres des unités SS étaient des criminels de guerre. Toute autre évaluation des actes qu'ils ont commis pendant la Deuxième Guerre mondiale constituerait une insulte à la mémoire des millions de victimes du nazisme.

Il faut absolument que la communauté internationale unisse ses efforts face aux tentatives visant à réhabiliter et à glorifier le nazisme et toute autre forme de racisme militant et de totalitarisme. À cette fin, nous souhaiterions une fois encore appeler tous les pays à mettre en œuvre les accords internationaux pertinents, en particulier la résolution adoptée par la Commission des droits de l'homme de l'ONU du 16 avril 2004 sur le caractère inacceptable de certaines pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée.

Il continue d'être très important de préserver les trésors de l'histoire intellectuelle et des monuments historiques du monde que des extrémistes tentent de détruire. L'inaction en la matière, ou l'indifférence face à la profanation de monuments dédiés aux héros et aux victimes de la Deuxième Guerre mondiale, ne peuvent

que faire le jeu des adeptes d'idéologies nationalistes extrémistes. Nous sommes obligés, hélas, de constater que des phénomènes tels que l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie n'ont nullement disparu de notre monde. Nous sommes particulièrement préoccupés par la diffusion de ces phénomènes parmi les jeunes générations dans un certain nombre de pays. Ce n'est un secret pour personne que de nombreux actes antisémites, notamment la profanation de cimetières juifs et de synagogues, ont été le fait de jeunes factions radicales, notamment des skinheads.

Récemment, dans notre pays, sous la pression de l'opinion publique et des défenseurs des droits de l'homme, les tribunaux ont prononcé de lourdes peines contre des individus coupables de tels actes. Nous pensons que la lutte contre l'extrémisme, l'antisémitisme et l'idéologie de la supériorité raciale ne peut être conduite que de concert avec l'ensemble de la communauté internationale.

Cette session extraordinaire est l'un des chaînons les plus importants de la série de manifestations solennelles consacrées au soixantième anniversaire de la grande victoire contre le fascisme. Comme chacun le sait, cette défaite militaire a été possible grâce à une contribution décisive de notre pays. Le 22 novembre 2004, à l'initiative de la Russie et d'un groupe de pays de la Communauté d'États indépendants, auquel d'autres pays se sont associés, l'Assemblée générale a adopté par consensus une résolution proclamant les 8 et 9 mai jours consacrés au souvenir et au recueillement. Ces jours seront commémorés chaque année en hommage à toutes les victimes de la Grande Guerre et en signe de respect à leur égard.

L'importance historique de la victoire remportée durant la Deuxième Guerre mondiale ne saurait se dissocier de la mission irremplaçable que l'ONU accomplit depuis six décennies maintenant. La création même de cette Organisation mondiale était avant tout le résultat des efforts de la coalition anti-hitlérienne et aurait été inimaginable sans sa victoire sur le fascisme.

Les menaces et les défis d'aujourd'hui, et l'expérience historique antérieure, montrent clairement que nous n'avons pas d'autre choix : nous devons intensifier l'action mondiale en faveur du maintien de la paix et renforcer le potentiel antiterroriste de l'Organisation des Nations Unies et rendre ses activités plus efficaces, car cet organe doit être le mécanisme de coordination central pour les relations entre États, ainsi

que la base de la création d'un nouvel ordre mondial plus sûr et plus juste, au sein duquel le droit international règne en maître absolu, sur la base des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La Russie est résolue à poursuivre ces objectifs et prête à coopérer de façon constructive dans ce domaine avec tous les États intéressés.

Enfin, je tiens à souligner une fois de plus que la date historique à laquelle est consacrée l'actuelle session extraordinaire de l'Assemblée générale est considérée en Russie comme un jour de commémoration en hommage aux millions de victimes du cauchemar nazi. Jamais plus cet Auschwitz, qui a été libéré et détruit il y a 60 ans, ne doit se reproduire, où que ce soit sur cette Terre.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne la parole au représentant des États-Unis d'Amérique, M. Paul Wolfowitz, Secrétaire adjoint à la défense.

M. Wolfowitz (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette vingt-huitième session extraordinaire et je souhaite également remercier les États Membres qui ont appuyé la demande en faveur de la commémoration du soixantième anniversaire de la libération des camps de mort nazis.

Je souhaite remercier le Secrétaire général de l'éloquente intervention qu'il a faite aujourd'hui et de son encouragement à cette initiative. Je souhaite également remercier Sir Bryan Urquhart d'avoir servi dans la guerre et d'avoir témoigné ici aujourd'hui. Nos remerciements s'adressent également à Elie Wiesel, non seulement pour le discours admirable qu'il a prononcé ici aujourd'hui, mais également pour tout ce qu'il nous a appris par sa vie. Elie Wiesel nous a appris que dans des situations extrêmes où la vie et la dignité de l'homme sont en jeu, la neutralité est un péché. Elle aide les tueurs, dit-il, pas les victimes.

Elie Wiesel nous apprend que nous devons parler des faits indicibles, afin qu'ils ne soient ni oubliés ni répétés. Et surtout, il témoigne en personne pour dire que, face à l'oppression la plus horrible, il y a toujours l'espoir que la bonté de l'esprit humain l'emportera.

C'est, de façon plus générale, la raison pour laquelle nous nous sommes réunis ici aujourd'hui. Nous sommes ici réunis pour montrer, dans toute l'ampleur de l'occasion qui nous est offerte, comment

la perversion totalitaire a coûté des millions de précieuses vies. Mais, tout aussi important, les nations membres présentes aujourd'hui affirment leur rejet d'une telle perversion et expriment leur espoir d'un avenir plus civilisé, l'espoir que « plus jamais » le monde ne détournera ses regards devant une telle perversion.

Car, s'il y a bien une chose que le monde a apprise, c'est que les nations pacifiques ne sauraient fermer les yeux ou ne pas agir devant un génocide. Il aura fallu une guerre, la guerre la plus terrible de l'histoire, pour mettre un terme aux horreurs que nous rappelons à notre souvenir aujourd'hui. C'était une guerre que Winston Churchill a appelée « la guerre inutile », car il pensait qu'il aurait suffi que les nations pacifiques du monde adoptent une politique ferme et concertée pour arrêter Hitler. Mais c'est une guerre qui est devenue nécessaire pour sauver le monde de ce qu'il a qualifié, à juste titre, d'« abîme d'un nouvel âge de l'obscurantisme, rendu encore plus sinistre par les lumières d'une science perverse ».

Cette vérité que nous connaissons tous, c'est que la guerre, même juste et noble, est horrible pour tous ceux qu'elle touche. Les États-Unis ne cherchent pas la guerre et n'apprendront jamais à l'aimer. Tout au long de notre histoire, nous l'avons menée à regret, mais nous en avons fait notre devoir quand il le fallait.

Notre propre Guerre de sécession a été l'une des plus sanglantes qu'ait connues le monde jusqu'à ce moment. Elle aussi a été menée pour arrêter une grande subversion. Alors que cette guerre s'achevait dans un bain de sang, le Président Abraham Lincoln, en s'adressant à la nation, a exprimé l'espoir que la guerre se terminerai très vite, mais a averti qu'elle continuerait si nécessaire tant que, selon ses mots, « chaque goutte de sang versée sous le fouet ne serait pas payée par une autre versée sous un coup d'épée ».

Deux mois après la Bataille d'Antietam, où le nombre de morts américains a été quatre fois plus élevé que le nombre de soldats tombés sur les plages de Normandie, le Président Lincoln a déclaré aux membres du Congrès des États-Unis que ceux qui occupent le pouvoir et portent la responsabilité ne pourront échapper au poids de l'histoire. Il a déclaré : « Nous sauverons noblement le dernier et meilleur espoir de la Terre ou nous le perdrons misérablement ».

Nous, Américains, avons souvent combattu pour libérer d'autres peuples de l'esclavage et de la tyrannie

afin de protéger notre propre liberté. Les cimetières, de la France à l'Afrique du Nord, avec leurs rangées de croix chrétiennes et d'étoiles de David, témoignent de cette vérité.

Lorsque les Américains ont pris les armes, ils l'ont fait avec la conviction qu'en fin de compte, il ne s'agit pas uniquement de nous seuls, en sachant que la responsabilité est inséparable de notre liberté, en sachant que lorsque les peuples sont libres de réaliser leurs rêves et de mettre leurs talents en valeur, c'est le monde entier qui en tire profit.

Aujourd'hui, nous nous souvenons de ceux qui sont tombés victimes de la tyrannie en raison de leurs convictions politiques, de leur appartenance ethnique ou de leur confession, en des lieux où le massacre des humains a revêtu l'aspect d'une entreprise d'État systématique. Nous ne pouvons qu'imaginer combien nos vies seraient différentes si ces millions d'âmes perdues avaient eu la chance de réaliser leurs rêves.

Aujourd'hui, nous rendons également hommage à tous les soldats des nombreuses nations alliées qui ont participé à la libération des camps de mort nazis pour leur courage et leur sacrifice et pour avoir pris soin des survivants.

Nous sommes fiers du rôle qu'ont joué nos soldats américains, ceux que l'on appelait les « jeunes hommes prématurément âgés », de 19 et 20 ans, qui ont combattu dans toute l'horreur de la guerre, à Anzio, en Normandie et à Bastogne, et qui pensaient que le mal ne leur réserverait plus de surprises, avant d'être frappés au plus profond de leur âme, au printemps 1945, devant les ruines humaines que la tyrannie nazie avait laissées derrière elle.

Une semaine à peine avant la fin de la guerre en Europe, la Septième Armée américaine a atteint Dachau. Le lieutenant colonel Walther Fellenz a décrit ce qu'il a vu alors que la 42^e Division d'infanterie s'approchait de l'entrée principale de ce camp de concentration. Il y avait une « masse d'hommes, de femmes et d'enfants à moitié fous, hurlant de joie... leurs libérateurs étaient arrivés! Le bruit dépassait tout entendement. » dit-il. « Nos cœurs ont pleuré en voyant des larmes de bonheur couler le long de leurs joues ».

Sentant l'heure de la victoire approcher, le général Dwight Eisenhower, le Commandant suprême, ne s'attendait pas à voir ce qui l'a accueilli au camp de Ohrdruf. Alors qu'il passait à côté de milliers de

cadavres gisant dans des charniers peu profonds et voyait les instruments de torture utilisés par les SS, la colère l'envahit et il fut pris de l'envie d'agir.

Il envoya au Chef d'armée du Quartier général, George Marshall, un télégramme dont les mots sont à présent gravés à l'entrée du Musée américain de l'Holocauste, à Washington : « Ce que j'ai vu », écrit Eisenhower, « défie toute description ... les preuves visuelles et les témoignages verbaux de la faim, de la cruauté et de la bestialité étaient tellement accablants. » Il a tenu à entrer dans une pièce qui contenait des piles d'hommes nus squelettiques, qui étaient morts de faim. « Je suis venu ici de moi-même », a-t-il dit, « afin d'être en mesure de présenter personnellement des preuves de ce que j'ai vu au cas où l'on essaierait à l'avenir de taxer ces faits de 'propagande' ».

Eisenhower voulait que d'autres voient de leurs propres yeux ce crime contre l'humanité. Ainsi a-t-il engagé les membres du Congrès américain et les journalistes à se rendre dans les camps. Il a ordonné la réalisation d'un film pour montrer la réalité et sa projection devant un grand nombre de citoyens allemands. Il a également ordonné que le maximum de GI voient les camps. Les soldats américains sont alors devenus, comme l'a dit un écrivain, « les archéologues malgré eux de l'inhumanité extrême de l'homme ».

À Dachau, l'un des soldats qui ont libéré le camp, Jack Hallet, avait du mal à distinguer les vivants des morts. S'approchant d'une pile de cadavres, il y vit des battements de paupières.

Dan Evers appartenait au 286^e bataillon du génie de combat à Dachau. « La porte de la chambre à gaz était fermée », se souvient-il, « mais les fours étaient encore ouverts. Au-dessus un panneau en allemand disait : Prière de se laver les mains après le travail. »

Un autre soldat a écrit à ses parents de conserver sa lettre, parce que « ce sont mes notes personnelles sur quelque chose dont je veux me souvenir mais que j'aimerais oublier ».

À Ebensee, le capitaine Timothy Brennan, du 3^e régiment de cavalerie, a écrit à sa femme et à son enfant : « Vous ne pouvez pas imaginer que de telles choses puissent exister dans un monde civilisé. »

À Mauthausen, en Autriche, le sergent Fred Friendly a écrit à sa mère : « Je veux que tu te souviennes et que tu ne laisses jamais nos amis

incrédules oublier que ta chair et ton sang ont vu tout cela. Ton fils l'a vu de ses propres yeux, et cela l'a fait vieillir de 10 ans. »

Au-delà du choc et de l'horreur, les Américains, les Russes et tous les autres alliés qui ont libéré les camps ont été aussi témoins de l'espoir. Demain, vous entendrez le récit d'un GI américain. Demain, le lieutenant John Withers, de la compagnie d'intendance afro-américaine 3512, racontera comment lui et ses hommes ont changé la vie de deux jeunes rescapés de Dachau.

Si fiers que nous soyons du rôle que nos soldats ont eu dans la libération des camps de concentration, nous savons que pour la plupart des victimes nous sommes tous arrivés trop tard.

Pas plus tard que la semaine dernière, un grand patriote polonais nous a quittés. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Jan Nowak, qui n'était pas juif, a risqué sa vie en quittant la Pologne pour informer l'Ouest du génocide nazi. J'ai eu le privilège de rencontrer Jan Nowak dans son appartement de Varsovie voilà seulement trois mois. Il a rappelé qu'après la guerre, ayant pu consulter les actes de ses réunions secrètes avec des responsables occidentaux, il n'y a trouvé aucune mention des informations qu'il leur avait communiquées au sujet des Juifs polonais. Nowak a mis cela sur le compte de « l'indifférence de guerre ». Il a révélé des vérités que l'on ne voulait pas connaître.

Malgré nos promesses solennelles de ne jamais oublier, nous savons qu'à de trop nombreuses reprises, au cours des six décennies qui se sont écoulées depuis la libération des camps de concentration, le monde a fermé les yeux sur des vérités dérangeantes pour ne pas avoir à agir, ou bien il est intervenu trop tard.

Nous avons décidé aujourd'hui de mettre de côté les problèmes politiques actuels pour réfléchir ensemble sur les événements d'il y a 60 ans. Faisons-le avec la détermination unanime de donner un sens véritable aux mots « ne jamais oublier » et de nous acquitter de notre devoir de clamer au moins la vérité, même s'il nous paraît difficile d'agir.

Jeudi dernier, alors qu'il entamait son deuxième mandat, le Président Bush s'est dit convaincu que les intérêts de notre nation ne pouvaient être séparés de l'aspiration d'autrui de s'affranchir de la tyrannie et de l'oppression.

« Les intérêts vitaux de l'Amérique et nos convictions les plus grandes ne font qu'un. Depuis le jour de la fondation de notre pays, nous proclamons que tous les hommes et toutes les femmes de la planète ont des droits et une dignité; chacun a une valeur sans égal [...] De génération en génération, nous proclamons l'impératif de l'autonomie, car nul n'est fait pour être maître et nul ne mérite d'être esclave. Défendre ces idéaux [...] est l'accomplissement honorable de nos pères [...] et la vocation de notre temps. »

Les Américains demeurent résolus à œuvrer au côté de toutes les nations désireuses d'alléger les souffrances de notre temps. Nous gardons l'espoir que, lorsque les générations futures reviendront sur notre époque, elles verront que nous étions déterminés à respecter l'engagement pris sur les cendres de l'inhumanité de l'homme envers l'homme : Plus jamais ça.

Plus jamais ça, et ne jamais oublier. Il est impératif que nous nous souvenions; il est impératif que nous continuions de parler de l'indicible. C'est pourquoi nous louons l'ONU d'avoir organisé cette cérémonie du souvenir de l'Holocauste à la hauteur de la place qu'il occupe dans l'Histoire. Peut-être pouvons-nous ainsi contribuer à éviter une telle inhumanité et son corollaire, la guerre.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration du Luxembourg, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

M. Asselborn (Luxembourg) : Il est des lieux, il est des événements qui jamais ne se perdent dans l'Histoire, qui toujours restent présents dans l'esprit des hommes. Auschwitz-Birkenau, Bergen-Belsen, Treblinka et les autres camps de la mort sont de ces lieux emblématiques qui subsistent comme une blessure toujours ouverte dans la conscience morale de l'humanité. C'est là où l'extermination voulue, planifiée, organisée de millions d'êtres humains a été mise en œuvre dans les usines de la mort nazies. C'est là où l'expérience de l'humiliation et de la négation de l'humain a trouvé son expression la plus absolue.

Et cette phrase désarmante qu'Elie Wiesel vient de prononcer résume tout : « Les meurtriers sont venus pour tuer, les victimes sont venues pour mourir ».

Toujours nous aurons en mémoire ces hommes, ces femmes et ces enfants persécutés en raison de leur race ou de leur religion, de leur conviction politique ou de leur nationalité, victimes de la barbarie, victimes de la haine. Leur souffrance est indicible, leur expérience incommunicable. Ne reste pour nous que le devoir de mémoire et cet appel moral imprescriptible : « Plus jamais ça! ».

Mais la mémoire des victimes nous impose un autre devoir, celui de chercher à comprendre l'enchaînement des causes et effets, la logique funeste qui a conduit des millions d'êtres humains vers une mort qui, 60 ans après, nous reste encore incompréhensible. Car seul ce travail sur les faits historiques peut nous mettre en mesure de tirer des enseignements moraux et politiques de l'enfer concentrationnaire afin d'éviter qu'il ne se reproduise. Ceux qui ne peuvent se rappeler le passé sont condamnés à le répéter, nous rappelle George Santayana dans son fameux aphorisme. Rechercher les causes de la Shoah, qui a frappé de manière si impitoyable et aveugle les Juifs d'Europe, mais aussi celles de la volonté d'extermination dont ont été victimes d'autres hommes et femmes, c'est dénoncer les idéologies de la haine et de l'exclusion fondées sur l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie, qui, malheureusement, comme nous le savons tous, ont encore de nos jours de tristes propagandistes.

Le devoir de mémoire a entraîné également une obligation d'éducation, en particulier en direction des jeunes générations. Celle-ci constitue non seulement une obligation morale, mais surtout un devoir civique de premier ordre, auquel nous ne saurions nous soustraire.

Grande est évidemment mon émotion à l'idée de pouvoir intervenir aujourd'hui dans l'enceinte des Nations Unies au nom de l'Union européenne dans le cadre de cette commémoration du soixantième anniversaire de la libération des camps de concentration. C'est l'occasion de témoigner de notre respect pour les innombrables victimes, connues ou anonymes, de ces usines de la mort. C'est aussi l'occasion de saluer avec gratitude les armées alliées qui ont mis fin, voici 60 ans, au cauchemar nazi et qui ont permis la libération des trop rares survivants des camps.

Il paraît particulièrement indiqué que cette séance de commémoration se tienne dans l'enceinte même de

l'Organisation des Nations Unies, cette organisation née des affres de la guerre et qui évoque dans le Préambule de la Charte les « indicibles souffrances » infligées à l'humanité. Cette même Charte proclame l'émergence d'un ordre mondial plus juste, plus pacifique, fondé sur le respect des droits de l'homme et du droit international, et organisé autour d'institutions internationales que nous avons reçues en héritage des visionnaires qui, réunis voici 60 ans à San Francisco, ont porté sur les fonds baptismaux cette Organisation des Nations Unies qui constitue toujours une source d'inspiration et d'espoir pour l'humanité toute entière.

Et ces deux textes magnifiques que sont la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide et la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptées respectivement le 9 et le 10 décembre 1948, expriment une même vision empreinte d'humanisme. C'est dans la même perspective que l'aventure européenne a été lancée au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Fondamentalement, le projet européen a été et reste un projet de paix visant – et je cite une formule tirée du préambule du Traité de Paris de 1951 –,

« à substituer aux rivalités séculaires une fusion [des] intérêts essentiels [des États parties], à fonder par l'instauration d'une communauté économique les premières assises d'une communauté plus large et plus profonde entre des peuples longtemps opposés par des divisions sanglantes, et à jeter les bases d'institutions capables d'orienter un destin désormais partagé ».

Ainsi, tant l'Organisation des Nations Unies que l'Union européenne constituent, parmi d'autres, des essais pour tirer les enseignements de l'expérience profondément traumatique des camps et de la guerre.

Et ces hautes et nobles aspirations doivent être maintenues vivantes et adaptées aux exigences particulières des temps présents : telle est notre responsabilité, tel est notre devoir, tel est notre engagement. C'est dans cette perspective que le « plus jamais ça » ne doit pas se limiter à une simple exhortation morale, pour puissante qu'elle soit, mais qu'il doit constituer une ligne de conduite constante dans la définition et la mise en œuvre concrète de politiques et de mesures auxquelles nous sommes confrontés. C'est ainsi que la mémoire devient mémoire agissante dans un acte de fidélité active au

témoignage muet, mais éloquent, que nous ont légué les victimes des camps de la mort.

Soyons attentifs à l'avertissement du poète Paul Eluard qui nous dit : « Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons ». Sachons nous montrer dignes de cet héritage essentiel.

Le Président : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Marcello Pera, Président du Sénat.

M. Pera (Italie) (*parle en anglais*) : L'occasion de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale nous met face à un certain nombre d'obligations. La liste en est longue et la charge, pour nous, lourde.

Nous avons l'obligation de dire la vérité. L'Holocauste n'est pas le produit de l'imagination, de la propagande ou de la rhétorique. L'Holocauste est un fait, tragique, unique, de l'histoire. Ceux qui le nient, le sous-estiment ou font du révisionnisme commettent simplement un autre crime.

Nous avons l'obligation de nous souvenir, et de rendre hommage à la mémoire des millions d'êtres humains qui ont été gazés, torturés, affamés et forcés à mourir de la façon la plus humiliante.

Nous avons l'obligation de comprendre. Comment était-il possible que l'Europe, au faite de sa civilisation, puisse commettre un tel crime? Comment l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste, la France collaborationniste et beaucoup d'autres se sont-elles rendues responsables – de différentes façons et à différents degrés, mais responsables quand même – d'un massacre si considérable? Nous ne pouvons mettre ces responsabilités sur le compte de la folie subite des populations. Lorsque des pays entiers sombrent dans la folie, c'est parce que leur population a subi le lavage de cerveau d'idéologies violentes et de mythes mensongers.

L'Holocauste n'est pas né de rien. La culture a préparé le terrain avec des idées perverses comme la volonté de puissance, les notions de « surhomme », de conspiration et de supériorité raciale. La politique lui a apporté la légitimité; le régime nazi s'est chargé du reste : un plan soigneusement concocté visant à priver toute une population de son identité et de son existence mêmes.

Nous avons l'obligation de nous engager en faveur de cette valeur fondamentale de la dignité de la personne – de toute personne humaine – que l'Europe

tient de ses racines judéo-chrétiennes, pour laquelle elle s'est battue pendant les guerres de religion et qu'elle a perdue lorsqu'elle est devenue victime de l'idée que les individus ne comptent pour rien et que leur autonomie doit être subordonnée au destin des masses et des États, pris comme sujets moraux indépendants.

Nous avons l'obligation d'enseigner, de répandre, de défendre et de sanctionner les principes de liberté, de tolérance, de respect et de solidarité, qui sont le meilleur antidote à toute forme de discrimination. Nous avons l'obligation de lutter pour et de lutter contre quelque chose : pour les règles et les idéaux de liberté et de démocratie qui sous-tendent une Assemblée comme celle-ci et la Charte des Nations Unies, et contre ceux qui les remettent en cause.

Enfin, nous avons l'obligation d'admettre que l'antisémitisme existe encore. Aujourd'hui, il se nourrit également de distinctions aussi insidieuses que celles qui sont souvent faites entre Israël et l'État juif, entre Israël et ses gouvernements, entre le sionisme et le sémitisme. Ou bien, il apparaît lorsque la lutte pour la vie menée par les Israéliens est taxée de « terrorisme d'État ».

Tout ceci nous conduit à nous poser une question troublante : l'Holocauste peut-il se reproduire? D'un point de vue rationnel, ce n'est pas possible : les totalitarismes européens ont laissé la place à la démocratie; nos sociétés et nos citoyens jouissent d'un niveau de liberté sans précédent; les droits civils sont garantis par nos constitutions et nos pactes. Toutefois, nous devons être réalistement vigilants face aux risques nouveaux.

En tant qu'Italien, je mets l'accent sur l'Europe et sur l'Occident. Tandis que notre civilisation croît en termes de prospérité économique et de justice sociale, elle a accusé son retard et sa faiblesse face aux menaces naissantes que constituent la recrudescence des conflits de religions et le terrorisme international inspiré par le fondamentalisme et le fanatisme. L'Europe d'aujourd'hui connaît un sentiment de stress moral et souffre d'une crise identitaire. Elle est touchée par le relativisme, le nihilisme, le multiculturalisme, le pacifisme et l'antimondialisme.

Ainsi, nous ne devrions pas être surpris que, dans un récent sondage européen, 60 % des personnes interrogées aient placé Israël – avec les États-Unis – parmi les pays qui représentent la menace la plus grave

à la paix mondiale, ou que l'Europe n'ait pas réussi à faire référence à ses racines judéo-chrétiennes dans son Traité constitutionnel.

Il s'agit d'un état de chose déplorable. Et il pose également un risque, car si nous perdons foi dans nos origines et altérons notre identité; si nous croyons que nos valeurs fondamentales ne sont pas meilleures que celles des autres; si nous nous mettons à penser que le coût de leur défense est trop élevé; ou si nous cédon au chantage et à la peur, alors nous n'avons pas plus d'instruments pour nous opposer au racisme antijuif qui continue de nous empoisonner, que pour combattre le racisme de caractère fondamentaliste et terroriste qui met en péril la coexistence pacifique. En revanche, si nous nous accordons sur les droits humains fondamentaux, tels que consacrés par de nombreuses chartes internationales; si nous les prenons pour norme que toute culture, toute civilisation devrait respecter; si nous nous dressons contre les tyrans et rendons leur vie impossible, alors nous ne serons plus jamais victimes de ces atrocités et ne serons pas exposés à en subir de semblables.

Beaucoup a été fait. En Italie, nous avons adopté des projets de loi contre l'antisémitisme et le racisme; nous avons présenté des résolutions au Parlement; nous avons institué une journée nationale de commémoration de la Shoah que nous observons chaque année au sein de nos institutions et dans nos écoles. Nous accomplissons beaucoup, mais davantage – bien davantage – doit être fait car le défi à relever est grave et les enjeux sont importants.

Il y a 60 ans, en pénétrant dans le camp d'Auschwitz et les autres camps nazis, l'Europe et le monde civilisé dans son ensemble se sont rendu compte qu'ils avaient détourné les yeux et se sont sentis coupables car ils n'avaient pas été suffisamment clairvoyants; ils n'avaient pas eu le courage nécessaire au moment voulu; ils n'avaient pas agi comme il le fallait. Aujourd'hui, nous devons faire exactement le contraire. C'est à nous que revient la décision. Si nous le voulons, nous pouvons y parvenir.

Le Président : Je donne la parole au Vice-Chancelier fédéral et Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, S. E. M. Joschka Fischer.

M. Fischer (Allemagne) (*parle en allemand; texte fourni par la délégation*) : Le nom du camp d'extermination d'Auschwitz symbolise la Shoah, le crime ultime contre l'humanité au XX^e siècle.

Le 24 janvier 1945, il y a 60 ans jour pour jour, les sbires SS allemands s'affairaient fiévreusement à Auschwitz à effacer les traces de leurs millions de meurtres: brûlant des dossiers, faisant sauter les chambres à gaz, démontant les fours crématoires et forçant une foule de détenus à bout de forces à prendre part à un convoi de la mort en direction de l'ouest auquel ils furent nombreux à ne pas survivre. Les troupes soviétiques qui entrèrent dans le camp le 27 janvier 1945 firent échouer cette tentative du régime nazi de dissimuler à la face du monde le crime contre l'humanité qu'était la Shoah.

La libération d'Auschwitz n'était pas une heure joyeuse et triomphale, car elle venait trop tard pour pratiquement tous ceux qui avaient été déportés dans ce camp: à peine plus de 7 000 survivants, voilà ce qu'y trouvèrent les soldats soviétiques. Peu nombreux étaient ceux qui avaient pu survivre à cet enfer sur Terre. Le soulagement causé par leur délivrance se mêlait à la certitude de l'horrible destin de tous les autres, qui, eux, n'avaient pu être sauvés.

Primo Levi, l'un des survivants, décrit ainsi le sentiment d'oppression des soldats lorsqu'ils pénètrent dans ce lieu de l'horreur :

« Ils ne saluaient pas, ils ne souriaient pas; ils semblaient bloqués, non pas tant par la pitié que par une certaine gêne qui les rendait muets et les poussait à fixer leur regard sur le sombre spectacle. »

Les troupes américaines et britanniques qui avançaient vers l'Allemagne venant de l'ouest se sont trouvées elles aussi en présence de crimes horribles dans les camps de concentration qu'elles libéraient. Samuel Pizar, survivant de Majdanek, d'Auschwitz et de Dachau, y fut libéré par les troupes américaines. Il en a fait le récit dernièrement dans le *Washington Post*.

Des millions de personnes ont été victimes du meurtre de masse monstrueux et programmé de sang-froid par les nazis : les Juives et les Juifs, avant tout, mais aussi les Sintis et les Roms, les homosexuels, les personnes handicapées, les prisonniers de guerre, les dissidents et beaucoup d'autres personnes venues de toute l'Europe. À Auschwitz, Treblinka, Sobibor, Majdanek et dans d'autres camps de concentration et d'extermination, les prisonniers ont été soumis à des tortures barbares sur l'ordre d'Allemands et par des Allemands, et brutalement assassinés par le travail

forcé ou des expériences pseudo-médicales, exécutés ou passés à la chambre à gaz.

Même aujourd'hui, 60 ans après le cataclysme, il est difficile d'exprimer par des mots la souffrance, la douleur et l'humiliation des victimes. Nous nous inclinons en ce jour devant toutes les victimes du régime de terreur national-socialiste, et c'est animés d'un sentiment de deuil profond que nous rendons hommage à leur mémoire.

Auschwitz a été l'expression la plus terrible d'un système aveuglé par la folie raciale. L'idéologie raciste de l'Allemagne nazie a également conduit à une guerre de destruction odieuse contre la Pologne et l'Union soviétique, qui a fait s'abattre d'horribles souffrances sur les habitants de ces pays. Auschwitz restera à jamais gravé dans l'histoire de l'humanité comme un symbole du mépris de l'être humain et du génocide. Auschwitz symbolise aussi l'abominable projet des nazis de faire complètement disparaître les Juifs d'Allemagne et d'Europe à l'aide de toute une industrie de destruction. Six millions de Juifs – hommes, femmes et enfants – y ont succombé.

Elie Wiesel a dit un jour que le pire crime avait été le meurtre des enfants, la destruction de l'avenir :

« C'était toujours eux qui étaient les premiers à être saisis et envoyés à la mort. Vouloir dire leur nom à voix haute, réciter les noms de tous ces Moischele, Jankele, Sodele, me prendrait des mois, des années. »

Ce crime barbare fera toujours partie intégrante de l'histoire allemande. Il représente pour mon pays une abomination morale absolue, un déni de civilisation sans précédent ou parallèle. La nouvelle Allemagne démocratique en a tiré les leçons. La responsabilité historique et morale d'Auschwitz a laissé en nous une empreinte indélébile. L'Allemagne démocratique a fait de l'inviolabilité de la dignité de l'être humain l'axe central de sa Constitution en 1949. Il est énoncé à l'article premier de la Loi fondamentale :

« La dignité de l'être humain est intangible. Tous les pouvoirs publics ont l'obligation de la respecter et de la protéger. »

C'est la responsabilité de la Shoah qui engage tout spécialement l'Allemagne envers l'État d'Israël. Le président de la République fédérale d'Allemagne, M. Johannes Rau, a demandé pardon devant la Knesset

pour l'infinie souffrance causée aux Juifs par des Allemands. Il l'a fait : « pour moi et ma génération, pour nos enfants et leurs enfants, dont j'aimerais voir l'avenir aux côtés des enfants d'Israël ».

Pour nous, les relations germano-israéliennes auront toujours un caractère très particulier. Le droit de l'État d'Israël d'exister et le droit de ses citoyens de vivre dans la sécurité seront toujours des composantes non négociables de la politique étrangère allemande. Israël peut en être assuré.

Cette année, nous célébrons le quarantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre Israël et l'Allemagne. Le fait qu'Israël nous considère comme un partenaire fiable aujourd'hui ne doit nullement être tenu pour acquis et nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Notre passé fait que nous avons pour devoir de bannir et de combattre toutes les formes d'antisémitisme, mais également de racisme, de xénophobie et d'intolérance. C'est pourquoi nous ne saurions rester les bras croisés lorsque des individus sont insultés, attaqués ou blessés en raison de leur croyance. Nous ne saurions fermer les yeux quand des synagogues sont saccagées ou profanées. Et nous ne saurions rester silencieux face à une pernicieuse propagande antisémite. Nous devons combattre la menace de l'antisémitisme avec la plus grande détermination et avec la pleine puissance de la loi.

Après tout, la réponse à la question de savoir si les citoyens juifs et leurs communautés se sentent en sécurité et chez eux dans nos pays est un indicateur fondamental de l'état de nos démocraties. Nous devons, tout particulièrement dans mon pays, nous poser cette question chaque jour et y répondre par l'affirmative.

Les mesures de confiance et la réconciliation par le rapprochement et la coopération étroite représentent également la réponse que l'Europe a apportée aux horreurs de la Shoah et de la Seconde Guerre mondiale. Il est donc particulièrement significatif pour nous d'être, depuis mai 2004, les partenaires de nos voisins de l'est et, avant tout, de la Pologne, au sein de l'Union européenne qui ne cesse de rapprocher les peuples.

Voilà 60 ans qu'au lendemain des crimes haineux commis par le national-socialisme, l'Organisation des Nations Unies a été créée. C'est la raison pour laquelle nous sommes réunis ici aujourd'hui au Siège de l'ONU

pour saluer la mémoire des victimes du génocide commis contre la communauté juive d'Europe par les nazis.

C'est principalement en raison de l'expérience horrible de la guerre et de la tyrannie nazie que les membres fondateurs de l'ONU ont proclamé leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme et dans la dignité et la valeur de la personne humaine dès les premières lignes du Préambule de la Charte des Nations Unies. Empêcher tout génocide, ce qu'incarne le cri éclatant « plus jamais ça! », est la raison d'être fondamentale de l'ONU.

C'est précisément parce qu'un génocide ne survient jamais sans avertissement, que nous devons en combattre les signes avant-coureurs. Nous devons combattre résolument la guerre, la guerre civile et les violations des droits de l'homme, ainsi que la pensée totalitaire, la propagande de la haine et l'apologie de la violence. Tel est notre devoir.

À cette fin, nous devons compter sur une coopération multilatérale efficace. L'ONU occupe une position unique et jouit d'une légitimité sans pareille pour empêcher les génocides. Telle est ma ferme conviction. Après tout, aucune autre organisation n'a autant d'expérience en matière de prévention des conflits et de protection des droits de l'homme. Continuer de renforcer notre Organisation mondiale dans ce domaine est en conséquence l'une des priorités de la politique extérieure de l'Allemagne. Notre histoire nous l'impose.

Soixante ans après la libération des camps de concentration, la communauté des survivants s'amenuise chaque jour. Aucune archive, aucun film ou aucun livre d'histoire ne saurait décrire leur histoire douloureuse aussi puissamment que leurs récits personnels. Nous, qui pouvons encore écouter ces survivants, avons la responsabilité de transmettre leur histoire aux générations futures.

Si nous voulons vivre ensemble dans la paix et le respect mutuel, nous ne devons jamais oublier la barbarie dont le genre humain est capable. Après tout, comme l'ancien Président de la République fédérale Richard von Weizsäcker l'a dit dans son discours du 8 mai 1995,

« Quiconque ferme les yeux sur le passé est aveugle au présent. Quiconque refuse de se

souvenir de l'inhumanité est exposé à de nouveaux risques d'infection. »

Le fait même que la Shoah ait eu lieu au XX^e siècle au cœur de l'Europe et aux mains des Allemands vient constamment nous rappeler qu'une société éclairée, tolérante et ouverte ne peut jamais être considérée comme un acquis. Nous devons travailler chaque jour pour faire en sorte qu'elle demeure vivante. Le souvenir de ceux qui ont été assassinés et la douleur des survivants des camps d'extermination du national-socialisme nous engagent à poursuivre cet objectif commun. Nous devons y aspirer tous ensemble.

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Michel Barnier, Ministre des affaires étrangères de la France.

M. Barnier (France) : Il y a 60 ans, alors que les Alliés prenaient en tenaille les territoires du Reich, aux horreurs des combats venait s'ajouter l'épouvante de la découverte des camps. Nous l'avons bien compris tout à l'heure en écoutant M. Brian Urquhart parlant de Belsen. Tous ceux qui, comme lui, ont alors croisé le regard fiévreux des survivants, découvert ces monceaux de cadavres décharnés, assisté à l'agonie pathétique de ceux pour qui la libération arrivait trop tard, ont été marqués à vie par l'impensable et l'indicible.

Depuis les premiers jours de son accession au pouvoir en 1933, le régime nazi avait construit un système de répression implacable et cruel. À mesure que s'agrandissait l'Europe hitlérienne s'allongeait la liste des lieux de supplice : Belzec : 600 000 morts; Sobibor : 250 000; Majdanek, dont M. Geremek parlait tout à l'heure : 230 000; Treblinka : 800 000; et Auschwitz, plus d'un million.

Dans ces lieux de mort, les premières victimes furent allemandes : opposants politiques, syndicalistes, intellectuels. Les Juifs, poursuivis d'une haine particulière, furent soumis d'emblée à un traitement spécial et leur fiche mentionnait « retour non souhaité ». Quatre-vingt-dix pour cent des Juifs allemands ont ainsi péri. Aux nazis, rien ne devait résister. Ni les handicapés, qui souillaient le « sang allemand », ni les tsiganes ou les homosexuels, qu'ils stérilisèrent par milliers. Femmes, enfants, vieillards ont nourri l'effroyable brasier.

Avec l'occupation de l'Europe, la barbarie trouvait un champ plus vaste encore. Les Juifs qui avaient fui l'Allemagne et ceux des pays asservis, furent traqués, enfermés, envoyés vers la mort. Avec souvent, dans nombre de ces pays, la collaboration d'une partie de l'appareil d'État.

Cela a été le cas en France où, comme l'a dit le Président Chirac solennellement dans son discours du Vel d'Hiv en juillet 1995, « la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français ». Face à cette trahison, répondant à l'appel de Charles de Gaulle, la Résistance s'est levée alors que, devinant le destin qui attendait les déportés, des citoyens exemplaires – des « Justes » – cachaient et sauvaient des milliers de Juifs. Eux-mêmes pourchassés, ces soldats de l'ombre comme ces héros anonymes furent à leur tour jetés dans les convois de « nuit et brouillard », s'ils n'étaient pas morts sous la torture ou les balles des pelotons d'exécution.

L'entreprise nazie a été celle de la négation de l'homme. La « race inférieure » devait disparaître. Le Juif, par-dessus tout, cristallisait cette obsession exterminatrice. À l'horreur de la barbarie érigée en système, les nazis ont ajouté le génocide et la « solution finale ». Au-delà de la fin des souffrances extrêmes, la libération des camps restituée aux déportés, morts ou vivants, leur identité, leur dignité d'être humain.

Notre Organisation des Nations Unies est née d'un conflit sans précédent, sans précédent par son étendue géographique, par son effroyable bilan de 55 millions de morts, majoritairement civils, mais aussi par le caractère unique du génocide. Les nations, unies contre cette barbarie, l'ont emporté. Elles se sont promis, en créant une organisation mondiale fondée sur le droit, d'éviter au monde un nouveau cataclysme.

Au chapitre des espoirs concrétisés, des promesses tenues, je veux citer d'abord les immenses développements du droit international : l'usage légitime de la force est encadré; les droits de l'homme sont reconnus par une Déclaration universelle – un texte dont, symboliquement, le principal inspirateur, René Cassin, prix Nobel de la Paix, était à la fois un Juif, un grand blessé de la Première Guerre mondiale et un résistant de la première heure.

La démocratie exemplaire – Joschka Fischer vient d'en parler – qui s'est établie au lendemain de la Guerre en République fédérale d'Allemagne est un

second motif de réconfort, après la déviation abjecte d'un régime qui honnissait tout ce que cette grande culture européenne avait apporté au monde. Et puis l'Europe, meurtrie, a su s'engager vers l'union, c'est-à-dire vers la paix. Cette promesse de paix a été constamment tenue depuis 1950. Cette marche sans équivalent se poursuit aujourd'hui.

Le peuple juif, enfin, que les nazis avaient tenté d'éliminer, a pu, par la décision de cette Assemblée, par le courage et la valeur des pionniers qui l'ont fondé, établir son refuge, son État, sur la terre d'Israël.

Mais depuis 60 ans, combien aussi, à travers le monde, de promesses non tenues, d'engagements ignorés? Combien de femmes, d'enfants, d'hommes massacrés au Cambodge, au Rwanda, dans les Balkans et ailleurs? Combien de droits bafoués?

Que cette commémoration nous rappelle le serment que chacun de nos États a fait en adhérant à notre Organisation et aux principes inscrits dans notre Charte :

« préserver les générations futures du fléau de la guerre...; proclamer ... notre foi dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes; ...instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun ».

La France, comme tous ses partenaires européens, a vigoureusement appuyé la tenue de cette session extraordinaire, qui honore cette Assemblée. Car la libération des camps est celle de toute l'humanité; et toute l'humanité doit se souvenir, doit rester vigilante. C'est ce que nous faisons ici aujourd'hui. C'est ce que nous serons nombreux à faire jeudi à Auschwitz.

Mais l'humanité doit tout autant rester vigilante. Cette vigilance est le devoir que nous prescrit le souvenir de la multitude abandonnée à la sauvagerie méthodique des nazis. Vigilance, intransigeance contre tous ceux qui osent encore nier le crime. Vigilance, intransigeance implacables contre l'antisémitisme, contre toutes les formes de racisme.

C'est en citant un pasteur allemand, déporté durant sept ans par d'autres Allemands, que je voudrais conclure mon propos. En quelques vers, Martin Niemöller nous rappelle où le totalitarisme peut mener chacun d'entre nous. Et il écrit :

« Comment cela a-t-il été possible? Quand les nazis sont venus chercher les communistes Je n'ai rien dit. En effet, je n'étais pas communiste. Quand ils ont jeté en prison des sociaux-démocrates, Je n'ai rien dit. En effet, je n'étais pas social-démocrate. Quand ils sont venus chercher les catholiques, Je n'ai pas protesté. En effet, je n'étais pas catholique. Quand ils sont venus me chercher, il n'y avait plus personne pour protester. »

N'oublions jamais. Lorsque les premiers signes sur lesquels Elie Wiesel s'interrogeait tout à l'heure, les premiers signes de la persécution des Juifs annonçant la Shoah se sont produits, combien se sont alors levés? Combien se sont exprimés? Le devoir de mémoire nous unit aujourd'hui. Il nous oblige à la vigilance, mais encore et aussi, il nous engage à l'action.

Le Président : Je donne la parole à, S. E. M. Pierre Stewart Pettigrew, Ministre des affaires étrangères du Canada.

M. Pettigrew (Canada) (*parle en anglais*) : Si nous sommes réunis ici aujourd'hui pour prendre la parole devant les représentants du monde entier, dans une enceinte aussi prestigieuse que l'Assemblée générale, c'est pour commémorer un événement profondément douloureux. Pour mon gouvernement comme pour tous mes compatriotes canadiens, il s'agit d'une occasion solennelle, marquée du sceau de la tristesse.

Mais, à vrai dire, nous ne devrions pas être ici. Car, dans un monde idéal, nous n'aurions pas à commémorer l'assassinat de 6 millions de personnes. Mais nous ne vivons pas dans un monde idéal. C'est cette terrible réalité qui est apparue à nos parents il y a 60 ans.

Dans quelques jours, nous serons à Auschwitz pour commémorer la libération des rescapés de l'horreur nazie. Les personnes qui ont survécu à l'Holocauste sont maintenant âgées et de moins en moins nombreuses, à mesure que le temps fait son œuvre. Toutefois, nous ne les oublions pas, pas plus que celles qui n'ont pas survécu. Et leur souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires.

Nous sommes ici pour rappeler avec force et conviction l'importance de ne jamais oublier cette période sombre de notre histoire, car c'est une période

de notre histoire collective qui ne doit jamais se répéter.

Au Canada, nous sommes fiers de notre rôle dans la lutte contre le fascisme et la libération des victimes qui ont souffert. Nous sommes également fiers de la contribution de la communauté juive, y compris les survivants de l'Holocauste, au dynamisme, à la prospérité et à la diversité de notre pays. Leur apport a aussi favorisé le respect mutuel entre les Canadiens.

Mais si la libération d'Auschwitz marque le commencement de la fin de l'Holocauste, par contre elle n'a pas mis un terme au mal qui l'a engendré. Car, aujourd'hui même, dans des sociétés comme le Canada, où le respect mutuel fait partie de nos valeurs, le monde fait face à de nouvelles menaces de haine. Ces menaces mettent nos valeurs au défi et, plus que jamais, nous devons réaffirmer nos valeurs communes d'inclusion et nous devons fermement rejeter toute forme de haine.

Cela demeure l'un des plus grands crimes dans l'histoire de l'humanité : l'assassinat systématique et de sang-froid de millions de personnes, dont une forte majorité de Juifs. Un célèbre écrivain américain a dit : « Jamais l'histoire n'a l'air d'être l'histoire quand on la vit. Elle ne semble être que désordre et confusion et semble toujours inconfortable. » Chers amis, il ne faut jamais trouver de réconfort, il ne faut jamais oublier.

Mais comment cela a-t-il été possible? Selon moi, cela a été possible parce que le mal absolu, c'est l'indifférence. Celle-ci est en effet un terreau fertile pour la peur et l'intolérance. De nos jours, nous croyons que le mal est paré de couleurs vives bien différenciées, mais le mal peut aussi revêtir une apparence banale, pernicieuse, voire anodine. Comme l'a écrit Edmund Burke : « Tout ce qu'il faut pour que le mal triomphe, c'est que les braves gens ne fassent rien. »

(l'orateur poursuit en français)

Or, c'est notre capacité de reconnaître le mal, comme celle de sortir de notre mutisme face à la haine dont sont victimes les autres, qui nécessitent le plus grand courage et la plus grande clairvoyance. Malheureusement, force est d'admettre que notre civilisation n'a toujours pas acquis cette capacité. Depuis la libération d'Auschwitz, le monde a été témoin de nombreuses atrocités commises contre d'autres êtres humains : au Cambodge, en Bosnie-

Herzégovine, au Rwanda, dans le Darfour et la liste des tragédies perpétrées dans l'indifférence est encore longue.

La notion de sécurité collective implique nécessairement celle de responsabilité collective. Mais rien ne saurait excuser l'indifférence face aux crimes haineux. C'est pourquoi nous avons milité en faveur de la création d'une Cour pénale internationale et de l'adoption d'instruments juridiques comme les conventions contre les génocides. C'est aussi pourquoi, en septembre dernier, le Premier Ministre du Canada, M. Paul Martin, a proposé, ici même en cette Assemblée générale, de cette même tribune, la notion de la responsabilité de protéger. Les États doivent protéger leurs populations; le rejet de l'indifférence est à la base même de ce principe. C'est d'ailleurs l'un des principes fondateurs de cette Organisation.

L'année dernière, le Secrétaire général a déclaré ce qui suit :

« L'expression même "Nations Unies" a été inventée pour désigner les pays alliés qui ont combattu ce régime barbare, et notre Organisation a été créée juste après que le monde entier eut découvert toute l'horreur des camps de concentration et d'extermination. Il est donc juste de dire que l'Organisation des Nations Unies est née des cendres de l'Holocauste, et ce serait renier notre histoire que de négliger le problème de l'antisémitisme dans le cadre de nos activités de défense des droits de la personne. »

Pour changer le cours de l'histoire, pour que les droits de tous soient respectés, pour protéger les faibles et contenir les forts, nous devons d'abord et avant tout lutter contre la tendance bien humaine de ne rien faire devant le mal, aussi longtemps qu'il frappe quelqu'un d'autre. Cela ne sera possible que si nous unissons nos efforts et que nous surmontons les limites de notre propre indifférence.

Dans un monde interconnecté comme le nôtre, nous pouvons voir et entendre sur-le-champ ce qui se passe partout ailleurs sur la planète. Dans ces conditions, l'expression « rien de nouveau sous le soleil » n'a pas de quoi surprendre. Toutefois, nul ne pourra jamais appliquer cette formule à des crimes comme l'Holocauste. Des crimes aussi horribles et répugnants resteront à jamais des infamies. Ils nous rappellent que nul ne saurait demeurer indifférent devant l'intolérance, devant l'empire du mal.

(l'orateur reprend en anglais)

Je suis convaincu que nous pouvons réaliser le souhait de nos précurseurs et oeuvrer ensemble à l'édification d'un monde plus sûr, plus prospère, plus généreux et plus respectueux. En cette année de commémoration, non seulement le passé doit être pour nous une source d'inspiration, mais nous devons aussi exploiter les possibilités de notre avenir collectif.

Cette journée de commémoration a certes un caractère solennel, mais elle ne cautionne ni la résignation, ni l'indifférence. Nous devons plutôt réaffirmer notre volonté de rendre le monde meilleur et de renforcer l'ONU. En souvenir de Martin Niemöller – que le Ministre français des affaires étrangères, Michel Barnier, vient de citer –, et à la mémoire des 6 millions de victimes de l'Holocauste, nous devons tous nous élever énergiquement, d'une même voix, contre la haine et l'indifférence, et nous promettre ceci : « Plus jamais! Plus jamais! »

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M. Vartan Oskanian, Ministre des affaires étrangères de l'Arménie.

M. Oskanian (Arménie) *(parle en anglais)* : Au nom du peuple et du Gouvernement arméniens, et en mon nom personnel, en tant que descendant de survivants du génocide, je suis dans l'obligation d'être ici, devant vous, aujourd'hui pour me joindre aux autres survivants et descendants des auteurs et des victimes de ces crimes et participer à cette commémoration. J'ai également pour devoir de lancer ici un appel pressant à nous tous ici présents pour que nous fassions face avec plus de vigueur à la menace du génocide à tout endroit, à tout moment, quels qu'en soient le coût et le malaise politique.

La libération d'Auschwitz appelle sans aucun doute une commémoration. Mais, au cours de cette commémoration, chaque fois que nous prononçons le nom d'Auschwitz, nous sommes contraints de réfléchir, de revenir en arrière, de regarder autour de nous et de nous livrer à l'introspection.

Après le 11 septembre 2001, un journaliste a écrit, réfléchissant sur le nombre de victimes singulièrement élevé que cet événement avait causé à lui seul, « Nous sommes tous Américains ». La sympathie, la solidarité, l'angoisse et l'indignation nous ont tous réunis. Mais combien ces sentiments sont plus profonds et plus forts à l'égard d'Auschwitz et de

ses pratiques les plus horribles, d'un camp assimilé à une machine de la mort et sinistrement connu pour son organisation efficace!

Après Auschwitz, nous sommes tous juifs, nous sommes tous gitans, nous sommes tous inaptes, marginaux ou indésirables aux yeux de quelqu'un quelque part. Après Auschwitz, la conscience de l'homme ne saurait rester la même. L'inhumanité de l'homme envers d'autres hommes, femmes, enfants ou vieillards n'est plus un concept en quête d'un nom, d'une image, d'une description. Auschwitz prête son aura maléfique à tous les Auschwitz de l'histoire – notre histoire collective, aussi bien avant qu'après Auschwitz.

Rien qu'au XX^e siècle, il y a eu 15 génocides, qui ont fait, avec chaque victime, un lieu d'infamie. Ce que les Français appellent les lieux infâmes de mémoire sont partout. Ce sont des lieux d'horreur, de carnage, de massacre et de tuerie aveugle dont les victimes ont toutes fait partie d'une société, d'un groupe, d'une race ou d'une religion. Pour les Arméniens, le désert de Deir-El-Zor est un de ces lieux; pour les Cambodgiens, ce sont les champs de la mort; pour les enfants du XXI^e siècle, c'est le Darfour; pour les Juifs, les Polonais et ceux qui parmi nous ont grandi après la Deuxième Guerre mondiale, c'est Auschwitz.

Nous avons été victimes, nous le sommes ou pourrions l'être tout autant que nous avons été coupables, le sommes ou pourrions l'être. Ce n'est que par l'engagement de ceux qui ont vu et fait l'inimaginable et qui ont le courage, la dignité et la noblesse de reconnaître leurs fautes et leurs méfaits que nous pouvons réunir la volonté politique collective requise et l'exprimer.

Ce n'est pas aussi naïf, irréaliste ou irréalisable que cela pourrait le paraître ou que certains voudraient le faire croire, peut-être pour écarter cette possibilité. Le génocide n'a rien à voir avec des individus qui agissent de manière insensée, commettent des crimes, accomplissent des actes maudits ou causent des dommages irréparables; le génocide est l'acte d'un État dont la fonction exige de lui qu'il agisse à travers son organisation et sa structure. Ce n'est donc pas un plaidoyer pour réformer l'être humain; c'est un appel lancé pour qu'il y ait une prise de conscience du rôle que nos institutions nationales et internationales doivent jouer pour que personne n'envisage même la possibilité de l'impunité.

On aurait pu penser qu'après Auschwitz, nul n'aurait le droit de fermer les yeux ou de faire la sourde oreille à ce qui se passe. En tant qu'Arménien, je sais que l'œil qui ne voit pas, l'oreille qui n'entend pas et la bouche qui ne s'ouvre pas gardent les blessures ouvertes à jamais. Le souvenir de la souffrance ne saurait être atténué, même par une condamnation vigoureuse et une reconnaissance sans équivoque. Le monde n'a pas parlé et nous devons le faire. La catharsis, que les victimes méritent et dont les sociétés ont besoin pour guérir et aller de l'avant, nous oblige, nous la communauté internationale ici à l'ONU, d'appeler les choses par leur nom, d'apporter notre témoignage et de lever le voile de l'obscurcissement, de la discrimination et de l'opportunisme politique.

Depuis la catastrophe du tsunami, nous sommes confrontés à un dilemme douloureux. Certes, l'intervention internationale multilatérale est survenue avec rapidité, générosité et sans discrimination. Mais, en comparaison avec la tragédie qui frappe l'Afrique, il est clair pour nous tous qu'hormis une condamnation générale, rien n'est fait pour poursuivre et punir les auteurs de crimes au Darfour. Bien sûr, la différence dans le cas du tsunami est qu'il n'y a pas de responsables. Personne n'a brandi de lame, appuyé sur la gâchette ou pressé un bouton pour propulser du gaz.

Reconnaître l'existence des victimes de génocide, c'est reconnaître aussi l'existence des génocidaires. Mais ce n'est absolument pas la même chose que de les nommer, leur jeter l'opprobre, les dissuader ou les mettre en garde, les isoler et les punir. Si ces déclarations et observations dénotent une certaine naïveté qui ignore les politiques et intérêts depuis longtemps établis, alors aujourd'hui que nous sommes réunis pour commémorer de terribles événements, permettez-moi de poser une question : si ce n'est l'heure et le lieu, alors où et quand?

George Santayana, qu'il me soit permis de le citer à nouveau, nous a averti qu'il fallait garder en mémoire le passé pour ne pas être condamnés à le répéter. Cet avertissement est pour moi important parce que l'anéantissement de mon peuple, dont le destin a en quelque manière influé sur celui du peuple juif, aurait dû être considéré dans un contexte plus large comme une mise en garde contre les événements à venir. Hitler a noué un lien éternel entre les Juifs et les Arméniens en disant, deux jours seulement avant l'invasion de la Pologne : « Qui parle aujourd'hui de l'annihilation des Arméniens? »

Cette cynique mention des Arméniens figure en bonne place dans le mémorial de l'Holocauste érigé à Washington parce qu'elle montre bien le rôle des tiers dans la prévention du génocide ainsi que dans son souvenir. Le génocide est la manifestation d'une rupture du contrat entre un gouvernement et son peuple. Pendant un génocide, plus rien ne les lie hormis les tiers, qui peuvent jouer un rôle crucial. Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que l'armée soviétique a marché sur Auschwitz il y a 60 ans. Je me trouve ici aujourd'hui parce que les Arabes ont offert l'asile aux déportés arméniens il y a 90 ans. Les tiers sont véritablement en mesure d'influer sur le cours des choses et de faire la différence entre la vie et la mort. Le rejet par les tiers des politiques et des comportements contraires aux intérêts d'une entité nationale, sinon des intérêts de l'humanité, est une déclaration puissante et vigoureuse qui exige d'être faite.

Cependant, si les voisins et amis peuvent participer à la prévention et à la commémoration, ils ne peuvent guère aider les parties à surmonter leurs divergences et à se réconcilier. Ce sont les parties elles-mêmes qui sont tenues de le faire. Il faut tout d'abord que les victimes aient le courage et la dignité d'aller de l'avant. Il faut ensuite que les auteurs de crimes en appellent aux forces profondes de l'humanité et du bien pour triompher du mal intérieur qui les a envahis et pour rejeter ou stopper les actes, les intentions, les conséquences, les architectes et les exécutants.

Auschwitz représente la pire expression de la haine, de l'indifférence et de la déshumanisation. Se souvenir, ici aujourd'hui, d'Auschwitz et de son but odieux, est une démarche essentielle pour que se concrétise la promesse : « Plus jamais ça. »

Le Président : Je donne à présent la parole à S. E. M^{me} Ilinka Mitreva, Ministre des affaires étrangères de l'ex-République yougoslave de Macédoine.

M^{me} Mitreva (*parle en anglais*) : En cette journée chargée d'émotions, où nos cœurs sont inondés par la douleur, nous nous rappelons les horreurs causées par la doctrine nazie. En ce jour où le monde célèbre le souvenir des victimes des camps de concentration, je voudrais tout d'abord réaffirmer que la République de Macédoine approuve la tenue de cette

très importante session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Qu'en sera-t-il de la mémoire collective de l'Holocauste au XXI^e siècle, une fois que les derniers survivants auront témoigné? La communauté internationale, chacun d'entre nous et les générations futures ne devons jamais oublier les crimes indicibles qui ont été commis contre six millions de juifs et bien d'autres encore pendant la Deuxième Guerre mondiale. L'Holocauste fut le funeste exemple d'une politique fondée sur l'exclusion religieuse et ethnique et sur l'irrespect total du caractère sacré de la civilisation humaine. Il fut le résultat d'un aveuglement, qui a causé la mort de millions d'innocents parce qu'ils étaient différents.

Voilà pourquoi nous avons le devoir moral de célébrer la mémoire des victimes de l'Holocauste et de nous engager à empêcher que de telles horreurs ne se reproduisent. Aujourd'hui est une journée de commémoration et de réflexion, une journée où chacun d'entre nous doit rendre hommage à tous ceux qui se sont élevés contre cette politique et ont sacrifié leur vie pour la liberté. Aujourd'hui est une journée où nous nous souvenons des survivants, qui nous ont fait partager leur terrible expérience et l'ont fixée dans notre mémoire collective, transmettant ainsi un message clair aux générations futures. Les survivants se souviennent également de leurs libérateurs, venus de différentes parties du monde, qu'il ne faudra jamais oublier.

La République de Macédoine et sa société historiquement pluriethnique ont subi une perte immense – l'élimination presque totale de leur population juive dans les camps de la mort au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Bien que les Macédoniens aient fait tout leur possible pour protéger leurs voisins juifs – parfois aux dépens de leur propre vie – en 1943, 7 200 personnes, soit 98 % des Juifs macédoniens, ont été déportées par les forces d'occupation nazies vers le camp de Treblinka et assassinées.

La Macédoine se souvient de ses victimes de l'Holocauste et se fait un devoir de mémoire en menant un certain nombre d'activités. L'une d'entre elles est l'ouverture d'un mémorial aux victimes de l'Holocauste, dont la construction commencera cette année. Chaque année, le 11 mars, la nation macédonienne commémore le jour où les Juifs

macédoniens ont jeté les yeux pour la dernière fois sur leur pays alors qu'on les poussait de force dans les trains de la mort.

Nous nous demandons si l'humanité a tiré une leçon de l'histoire. Nous devons continuer de nous poser cette question chaque jour. Nous avons mis en place l'Organisation des Nations Unies pour répondre aux peurs nées de la Deuxième Guerre mondiale – la guerre qui a apporté une peine sans nom à l'humanité. Nous avons établi le principe de la responsabilité internationale dans la protection des droits de l'homme; nous avons mis en place les conditions de la paix, de la sécurité et de la justice. Nous sommes déterminés à pratiquer la tolérance et l'entente mutuelle et à respecter les différences. Mais malheureusement, il existe encore de tristes exemples de nouvelles formes de génocide.

Nous devons reconnaître que la communauté internationale n'a pas réagi en temps voulu. Nous avons bien mis en place des tribunaux chargés de rendre la justice pour les atrocités commises mais était-ce vraiment suffisant et était-ce la seule réaction à avoir?

L'occasion solennelle de cette session extraordinaire, par conséquent, ne doit pas se limiter à la commémoration et à la réflexion. Elle doit donner lieu à un nouvel élan en faveur de la rationalisation des mécanismes des Nations Unies permettant l'exercice d'un multilatéralisme responsable capable de réactions rapides, efficaces et adaptées à tous les cas futurs éventuels de génocide et de violations massives des droits de l'homme.

La commémoration doit nous inciter à réaffirmer, une fois encore, la force de notre attachement aux buts et principes de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous devons défendre sans cesse les valeurs que nous avons tous définies. Ce sera la meilleure façon d'honorer la mémoire des victimes de la Deuxième Guerre mondiale et de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour la paix, la liberté, la démocratie et la dignité humaine.

Le Président : Je donne à présent la parole au représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Lord Janner of Braunstone, Conseiller de la Reine.

Lord Janner (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Les Nazis ont

assassiné toute ma famille en Lituanie et en Lettonie, un par un. Pour ma plus proche famille, elle a eu la chance que nous étions britanniques et que nous vivions en Grande-Bretagne et j'ai maintenant la chance et la fierté insignes d'être ici aujourd'hui pour représenter le Gouvernement britannique, le Parlement britannique et la nation britannique, qui un temps fut la seule à se dresser contre les Nazis.

En 1946, j'étais conscrit dans l'armée britannique du Rhin. Lors du deuxième anniversaire de la libération par l'armée britannique du camp de concentration de Belsen, j'étais présent à la cérémonie, à côté des charniers et j'ai ressenti pour la première fois la véritable horreur de la machine à tuer nazie. Je suis devenu peu après le plus jeune enquêteur sur les crimes de guerre de l'armée britannique du Rhin. Je sais donc qu'aujourd'hui, quelle que soit notre nationalité, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce que la prochaine génération apprenne ces leçons – apprenne les leçons de l'Holocauste; apprenne les leçons de l'histoire de l'Holocauste, et fasse tout ce qui est en son pouvoir pour combattre le génocide, où et quand il se produise.

Aujourd'hui, nous commémorons le sixième anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz, symbole le plus profond et le plus révoltant du mal nazi. Aujourd'hui, comme l'a dit si éloquemment le Secrétaire général, nous nous souvenons de tous ceux qui ont été assassinés : les Juifs, certes, et les Rom, mais aussi les handicapés physiques et mentaux, les homosexuels, les prisonniers politiques et les prisonniers de guerre – les millions d'êtres humains assassinés par les Nazis, oui, à Auschwitz, et oui, à Belsen, et oui, dans des dizaines de terribles camps de concentration libérés par les forces alliées. Mais nous nous souvenons aussi de ceux qui comme ma famille ont été massacrés dans leur ville ou leur village, dans leur maison et dans leur lieu de culte.

Les Nazis se sont attachés à exterminer des gens – hommes et femmes, enfants et bébés – qu'ils considéraient comme inférieurs. Ils en ont exterminé des millions, mais le mal qu'ils ont causé ne s'est pas arrêté à ceux qu'ils ont assassiné : ils ont inscrit dans la tragédie les vies traumatisées des survivants et de leurs familles. Il a fallu beaucoup de douloureuses années à la communauté internationale pour reconnaître que nous ne devons jamais permettre que les générations futures oublient. Notre premier défi, aujourd'hui, est

donc de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour perpétuer la mémoire des victimes et de leurs familles de façon honorable et permanente. Beaucoup de nations, désormais, collaborent efficacement à ce devoir de mémoire.

En 1998, la Grande-Bretagne et d'autres pays ont mis en place le Groupe d'action international pour la coopération sur l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste (Task Force for International Cooperation on Holocaust Education, Remembrance and Research). Ce Groupe d'action comprend maintenant 20 pays membres. Tous appuient la Déclaration du Forum international sur l'Holocauste tenu à Stockholm en 2000. Nous collaborons tous ensemble à l'établissement de programmes nationaux visant à mettre en place et développer l'éducation, la mémoire et la recherche sur l'Holocauste. Des pays n'ayant que peu de tradition de commémoration de l'Holocauste ont ainsi tiré parti de l'expérience de la Grande-Bretagne et de nombreux autres pays pour sensibiliser le public à ces tragédies.

L'Holocauste était un crime inconnu de l'humanité, un crime qui n'avait pas de nom. Aujourd'hui, le mot incarne la vision d'assassinats et de charniers et les efforts sinistres des Nazis pour effacer de la surface de la terre un peuple qu'ils méprisaient. La Convention des Nations Unies sur la prévention et la répression du crime de génocide, adoptée en 1951, a établi la base juridique permettant d'empêcher que les crimes les plus odieux soient jamais impunis. Nous avons dit « plus jamais ça ». Or la tragédie, c'est que le monde souffre encore des maux du génocide et de l'épuration ethnique. La communauté internationale n'a pas assez appris de l'Holocauste. Et c'est pourquoi le Royaume-Uni appuie pleinement et salue les objectifs de la session extraordinaire d'aujourd'hui.

Les crimes de guerre nazis étaient des massacres et les massacres étaient des crimes de guerre – des crimes odieux, uniques dans toute l'humanité. En 1991, le Parlement britannique a adopté la Loi sur les crimes de guerre. Les écoles britanniques incluent dans leurs programmes un enseignement sur l'Holocauste.

En Lituanie, en Estonie et en Lettonie, le Gouvernement britannique, de concert avec le Holocaust Educational Trust et les gouvernements des pays baltes, a conçu un projet permettant d'obtenir des informations sur, littéralement, des centaines de

charniers et de les situer sur une carte. Ces tombes contiennent les ossements et les dépouilles des victimes que les nazis et leurs alliés locaux ont arrachées de leurs maisons et massacrées sans merci, puis enterrées en lambeaux. Si nous n'avions pas entrepris ce travail, ces dépouilles et ces tombes seraient tombées dans l'oubli au fond des forêts de ces pays.

En Grande-Bretagne, ainsi que dans d'autres nations, la Journée de commémoration de l'Holocauste, le 27 janvier, ce jeudi, marquera la commémoration de la libération d'Auschwitz. Elle est devenue un événement national de première importance. Elle a deux objectifs : premièrement, il s'agit de se souvenir de ceux qui ont souffert et qui sont morts dans la tragédie de l'Holocauste. Deuxièmement, il faut porter notre réflexion sur les enseignements tirés, se rappeler les autres tragédies humaines et l'intolérance. Les organisations non gouvernementales, avec les enseignants et les éducateurs, sont nos intervenants les plus actifs et les plus efficaces.

D'ici, je retournerai au Royaume-Uni avant de partir jeudi pour Auschwitz. Je me joindrai alors aux survivants. Je me joindrai, dans ce lieu des plus atroces et austères, à notre Ministre des affaires étrangères et aux autres dirigeants, aux membres de la famille royale, à la classe politique en deuil et aux survivants. Ce jour-là également, notre Reine et notre Premier Ministre se joindront aux survivants et à leurs familles dans une commémoration solennelle au siège du Parlement, dans le palais de Westminster. Nous nous souviendrons tous du passé par souci de l'avenir.

Le Royaume-Uni appuie pleinement et honore les buts de la session extraordinaire de l'Assemblée générale. Nous n'oublierons pas les leçons tirées des camps de concentration nazis. Nous n'oublierons pas le destin tragique de millions d'êtres qui ont souffert et sont morts aux mains sanglantes des nazis. Non, nous ne devons jamais oublier, jamais, jamais, jamais.

La séance est levée à 13 h 15.